



HELLENIC REPUBLIC
MINISTRY OF INTERIOR, DECENTRALIZATION
AND E-GOVERNANCE



FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT TROISIEME REUNION

ATHENES / 2-5 novembre 2009

*L'intégration des politiques de migration dans les stratégies de
développement au bénéfice de tous*

COMPTE RENDU DES DEBATS

Ce document a été rédigé par la Taskforce constituée par le Gouvernement hellénique pour la préparation de la troisième réunion du Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) en consultation étroite avec le Représentant spécial du Secrétaire-Général des Nations-Unies pour la Migration internationale et le Développement. Il reflète les débats tenus au cours de la troisième réunion du FMMD et de ses activités relatives, mais pas nécessairement les vues des organisateurs du FMMD ou des gouvernements ou organisations qui ont participé à la réunion. Etant donné que le FMMD est un processus informel et non contraignant, le document n'est pas contraignant pour les parties impliquées aux discussions du FMMD. Sa reproduction totale ou partielle est autorisée moyennant mention de la source.

REMERCIEMENTS

Ce rapport reflète les débats et résultats du Troisième Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD), qui a été organisé et accueilli à Athènes par la République Hellénique du 2 au 5 novembre 2009. Il démontre une fois de plus que les gouvernements peuvent se réunir dans un dialogue international informel, participatif et inclusif qui est désormais bien établi comme le processus FMMD.

Une telle entente présuppose une préparation importante et le soutien d'un grand nombre de personnes: aussi bien des techniciens que des hommes politiques, des organisateurs et des conseillers. Elle implique des gouvernements, la société civile, des institutions internationales, des universitaires et beaucoup d'autres qui offrent généreusement leur soutien à travers des contributions volontaires, financières, en espèce, intellectuelles ou autres. Elle engage aussi un grand nombre de mains et de têtes pensantes 'invisibles' qui travaillent sans relâche pour faire en sorte que l'événement se déroule le plus harmonieusement possible.

Le FMMD d'Athènes n'a pas fait exception à cette règle. L'organisation d'une rencontre sur un sujet aussi complexe et sensible que la migration et le développement, impliquant plus de 900 participants venant du monde entier, n'est pas une tâche facile.

La Présidence grecque remercie chaleureusement les nombreux gouvernements, organisations internationales et autres institutions, leurs fonctionnaires et représentants et tous les partenaires qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour contribuer à la préparation du Troisième FMMD.

Un mot de remerciement tout particulier est destiné au Secrétaire-Général des Nations-Unies, S.E. M. Ban Ki – moon, dont l'intérêt soutenu pour le FMMD confère à ce dernier légitimité en tant que processus mondial. L'appui et les conseils continus du Représentant spécial du Secrétaire – Général des N.U. pour la Migration internationale et le Développement, M. Peter Sutherland, ont aussi contribué au succès du FMMD d'Athènes.

Toutefois, la réunion du FMMD de cette année n'aurait pu se réaliser sans la direction de l'Ambassadeur Anastase Scopelitis, qui a dirigé la Taskforce du FMMD pendant la préparation et la gestion de l'événement. Il était assisté par un groupe de conseillers grecs et internationaux de qualité qui ont aussi coordonné les discussions des Tables rondes, ainsi que d'une équipe compétente chargée de tous les aspects organisationnels de la réunion.

La Fondation d'intérêt public Alexandre S. Onassis est aussi digne d'éloges pour avoir organisé avec succès la réunion de la Société civile.

L'emploi du terme 'marathon' semble approprié pour décrire les préparations ardues du FMMD d'Athènes. Toutefois, ainsi que le rapporte l'histoire: «nous avons gagné!». Cette fois-ci, au nom de tous ceux dont les efforts visant à améliorer leur vie sont salués sans réserve par tous les participants et défenseurs du processus du FMMD.

Theodora Tzakri
Vice-Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Gouvernance électronique
Présidente du FMMD 2009

SOMMAIRE

1. RESUME
2. LE PROCESSUS PREPARATIF
3. LA REUNION DE LA SOCIETE CIVILE (2-3 NOVEMBRE)
4. LA REUNION GOUVERNEMENTALE (4-5 NOVEMBRE)
 - A. Session plénière d'ouverture (4 Novembre / 09.00-13.00 hrs)
 - B. Table ronde 1: *Comment activer le lien entre la migration et le développement pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)*

Session 1.1.: Intégration de la migration dans la planification du développement – Acteurs, stratégies et actions clés

Session 1.2.: Engagement des diasporas et des migrants dans les politiques et programmes de développement– Leur rôle? Leurs contraintes ?

Session 1.3.: Elimination des causes profondes de la migration à travers le développement, notamment à la lumière de la crise économique mondiale actuelle
 - C. Table ronde 2: *Intégration, réintégration et circulation des migrants pour le développement*

Session 2.1.: Inclusion, protection et acceptation des migrants dans la société – relier les droits de l'homme et la capacitation des migrants pour le développement

Session 2.2.: Réintégration et migration circulaire: est-ce qu'elle est efficace pour le développement?
 - D. Table ronde 3: *Cohérence politique et institutionnelle et Partenariats*

Session 3.1.: Cohérence politique et institutionnelle – Dernières données et découvertes de la recherche

Session 3.2: Processus consultatifs régionaux (PCR) et Fora interrégionaux
 - E. Egalité des sexes
 - F. Session spéciale sur l'avenir du Forum
 - G. Session plénière de clôture (5 Novembre / 17.00-18.30 hrs)
5. POSTSCRIPTUM

ANNEXES

1. *FMMD 2009 - Réunion gouvernementale: Recommandations et Actions de Suivi*
2. *FMMD 2009 - Réunion gouvernementale: Groupes des Sessions des Tables rondes*

3. *FMMD 2009 - Réunion gouvernementale: Programme*
4. *Contributions au FMMD 2009 d'Athènes*
5. *FMMD 2009 - Journées de la Société civile: Programme*
6. *FMMD 2009 - Journées de la Société civile: Rapport*
7. *Crédits*

TROISIEME REUNION DU FMMD

Athènes / 2-5 novembre 2009

L'INTEGRATION DES POLITIQUES DE MIGRATION DANS LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT AU BENEFICE DE TOUS

1. RESUME

La troisième réunion du Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) s'est tenue à Athènes, Grèce, du 2 au 5 novembre 2009 : les deux premiers jours étaient consacrés à la réunion de la Société civile et les deux suivants à la réunion gouvernementale. Son thème central était « ***L'Intégration des Politiques de Migration dans les Stratégies de Développement au Bénéfice de Tous*** ». Ce thème a été choisi sur la base des différentes expériences grecques en matière de migration et d'une sensibilisation mondiale accrue envers le besoin de mieux associer la migration au développement et d'en faire une force pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

A l'instar d'autres pays européens, la Grèce a traversé tous les stades du cycle de la migration. Au départ, des citoyens du pays partirent à l'étranger à la recherche d'une vie meilleure. Lorsque les Grecs commencèrent à s'intégrer dans leurs nouvelles sociétés, la Grèce devint bénéficiaire de flux importants de transferts financiers et sociaux. Après son adhésion à l'Union Européenne, la Grèce vécut le retour d'une partie de sa diaspora. Récemment, la Grèce s'est transformée en pays d'accueil et, en raison de sa position géographique, en pays de transit également. De nombreux migrants se servent de la Grèce comme point d'entrée dans l'Union Européenne dans leur recherche de meilleures conditions de vie. Toutes ces différentes expériences ont permis à la Grèce de comprendre les liens divers et complexes entre la migration et le développement.

Les objectifs principaux du Troisième FMMD étaient:

- d'établir des liens conceptuels et structurels entre la migration et l'atteinte des *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, ce qui devient encore plus impératif en période de crise économique;
- de *renforcer les aspects du développement* humain dans le cadre des débats sur la politique de migration et de développement;
- de produire des recommandations de politiques concrètes et efficaces qui reposent sur l'identification des lacunes des politiques et des bonnes pratiques;
- de *consolider davantage le processus FMMD* à travers une continuité thématique avec les réunions précédentes du FMMD, en renforçant ses structures opérationnelles et assurant le suivi des recommandations du FMMD et de son impact politique aux niveaux national et international.

La proposition de la Présidence grecque d'incorporer la migration dans la planification du développement repose sur la conviction que la migration devrait être incitée plus par choix que par nécessité. Dans cet esprit, des efforts nationaux et internationaux devraient renforcer le développement humain par l'amélioration des

conditions de vie et l'expansion des choix de vie. La migration internationale ne devrait pas être une stratégie de survie, mais, au contraire, devrait de plus en plus découler d'un choix: le choix de migrer. La liberté de se déplacer par choix va de pair avec une autre liberté: celle de rester dans son pays d'origine. Le développement humain étend à la fois la liberté et le choix de rester chez soi ou de se déplacer - sur base temporaire, sur base permanente ou de manière répétitive.

Cela s'associe à une conclusion importante du Rapport du PNUD de 2009 sur le Développement Humain: les effets de la migration sur le développement dépendent clairement des conditions sous lesquelles les gens se déplacent; la migration en tant que 'développement en marche' dépend des niveaux de 'développement sur le terrain'. Ceci est un autre aspect critique de la relation dialectique entre la migration et le développement humain, qui fait avancer davantage l'argument de la migration par choix.

Organisé pour la troisième année consécutive, le FMMD s'est avéré plus qu'une simple réunion internationale sur la migration et le développement et est déjà en train de contribuer considérablement à la formation du débat. Il établit des ponts entre pays et régions, les secteurs public et privé, les migrants et leurs sociétés d'origine et d'accueil, ainsi qu'entre les nombreux acteurs impliqués dans les phénomènes de la migration et du développement. Les politiques et les attitudes commencent à changer dans plusieurs pays. Les gouvernements présentent en matière de migration de nouvelles politiques ou des politiques en gestation qui attachent une plus grande importance aux aspects du développement. De nouvelles approches, mécanismes et procédures existent pour identifier, communiquer avec et engager les diasporas.

De nouveaux accords bilatéraux et régionaux voient le jour, qui promeuvent la migration régulière, tant circulaire que permanente, prévoient la transférabilité des prestations de sécurité sociale, facilitent les transferts financiers ('rémittances'), protègent les droits des migrants réguliers de manière plus efficace, luttent contre la migration irrégulière et le trafic des êtres humains etc... Enfin, et surtout, il existe des gouvernements qui promeuvent activement la cohérence politique et institutionnelle dans le domaine de la migration et du développement en traduisant ainsi la théorie en action.

Au cours de la Présidence grecque, certains des résultats de réunions précédentes du FMMD ont pris forme en renforçant davantage la cohérence thématique entre les réunions annuelles. Deux groupes de travail informels '*ad hoc*' ont été formés par des gouvernements: l'un portant sur la protection et la capacitation des migrants pour le développement; l'autre sur la cohérence politique, les données et la recherche. Ces groupes ont assuré la suite à un grand nombre d'études recommandées à Bruxelles et Manille, ce qui a enrichi les débats d'Athènes sur l'intégration et la réintégration, notamment dans le contexte des formes émergentes de migration circulaire.

Une enquête informelle menée parmi des pays participants a révélé l'existence d'un certain degré de cette nouvelle cohérence politique et institutionnelle. En Asie, une Réunion de Chefs de Processus Consultatifs Régionaux (PCR) sur la migration a traité des manières d'augmenter l'échange de bonnes pratiques entre eux; et une évaluation des résultats et de l'impact des PCR a été présentée à Athènes.

Par ailleurs, une petite Unité d'Appui du FMMD a été mise en place en 2009 pour soutenir le travail administratif du FMMD et de sa Présidence.

A Athènes, les sessions des Tables rondes ont abouti à une série de recommandations et actions de suivi possibles visant à mieux intégrer la migration dans la planification du développement, par exemple à travers des outils et méthodes de collection plus efficaces pour atteindre la cohérence entre les politiques de migration et de développement. Plus de recherches, d'études, de guides, de bases de données et d'indices d'évaluation ont été suggérés pour informer les décideurs politiques sur les causes profondes de la migration, les rôles et les besoins de la diaspora, la protection sociale des migrants à l'étranger, l'impact de la réintégration des migrants au développement, les questions liées à l'égalité des sexes et les partenariats dans l'objectif de lutter contre les effets de la crise économique sur la migration et le développement. La coopération régionale et interrégionale a été renforcée, notamment dans le contexte du resserrement des liens avec le FMMD. Les gouvernements ont convenu de continuer à poursuivre la cohérence politique et institutionnelle en matière de migration et de développement, ainsi que la recherche et les données pour soutenir cette cohérence.¹

Le Troisième Forum Mondial sur la Migration et le Développement a imaginé un monde avec plus de liberté et de choix dans le contexte de la migration et du développement. Il a passé en revue des politiques qui peuvent créer des conditions permettant l'exercice de ces libertés et choix. Nous espérons que la réunion d'Athènes a constitué un pas en avant dans la direction de cet objectif.

¹ Voir les chapitres de ce Rapport sur les Tables rondes et l'Annexe 1 sur les Recommandations et les Actions de Suivi.

2. LE PROCESSUS PREPARATIF

Les préparatifs administratifs et conceptuels du FMMD d'Athènes ont commencé à la mi-2008 par le Ministère grec de l'Intérieur, qui constitua une Taskforce à cet effet. L'Ambassadeur Anastase Scopelitis fut nommé Chef de cette Taskforce composée d'experts tant nationaux qu'internationaux.²

Le Gouvernement grec fournit les services et arrangements administratifs pour le processus préparatif, la réunion elle-même et le travail ultérieur à la charge de la Taskforce. Les ressources financières nécessaires pour la Réunion d'Athènes, y compris sa composante de la Société civile, ont été allouées, pour la plupart, par le Gouvernement grec; un grand nombre d'autres gouvernements, une organisation internationale et une fondation privée y ont aussi contribué³.

Le FMMD d'Athènes a maintenu le cadre structurel et les Modalités opérationnelles fixés à Bruxelles en 2007 et a continué à s'appuyer sur le réseau des *Points de Contact*, les *Amis du Forum*, le *Groupe de Pilotage* et la *Troïka* pour l'échange d'informations et la consultation avec les gouvernements et observateurs participants.

Le *Groupe de Pilotage*⁴ a fourni un soutien conceptuel et politique au processus et à la Présidence, également sur les questions liées à la structure et l'avenir du FMMD. Les *Amis du Forum* ont été consultés tout au long du processus préparatif, également sur les thèmes des Tables rondes et l'ordre du jour du FMMD. Au cours de 2009, trois réunions des Amis du Forum se sont tenues à Genève (en avril, juillet et septembre) et quatre réunions du Groupe de Pilotage s'y sont déroulées (en février, avril, juillet et septembre). Le réseau des *Points de Contact* s'est avéré essentiel à la bonne communication avec les gouvernements et organisations concernés. Enfin, la *Troïka*, composée des Présidences du FMMD passée, présente et future (Philippines, Grèce et Mexique), a fourni au processus des instructions stratégiques précieuses, basées, entre autres, sur les leçons tirées.

Le thème central de la Présidence grecque a été abordé par trois Tables rondes et sept sessions de Table ronde. Une session spéciale additionnelle a été prévue pour que les Chefs de Délégation traitent de l'avenir du Forum. Les thèmes des Tables rondes ont été proposés en relation avec les objectifs du thème central du FMMD et ont été réexaminés par les Amis du Forum. Les thèmes des sessions ont été finalisés grâce à une enquête réalisée en janvier 2009 parmi les membres du Groupe de Pilotage. Il convient de noter que 18 gouvernements, soit 60% des membres qui composaient alors le Groupe de Pilotage, ont répondu à l'enquête.

Un Document Thématique a été finalisé par la Présidence et la Taskforce sur la base de ces réponses, ainsi que des discussions tenues au cours des réunions de la *Troïka* et du Groupe de Pilotage en février 2009 ; le Directeur-Général de la Politique de Migration et de l'Intégration sociale du Ministère grec de l'Intérieur a fourni un soutien et des contributions substantiels. Le Document Thématique s'est basé sur certaines des conclusions principales de Bruxelles et de Manille, mais a également mis en lumière de nouvelles questions (telles que les causes profondes

² Voir l'Annexe 7 pour la liste des membres de la Taskforce.

³ Voir l'Annexe 4 pour les contributions financières au FMMD d'Athènes.

⁴ Le Groupe de Pilotage comprenait l'Argentine, l'Australie, le Bangladesh, la Belgique, le Brésil, le Canada, l'Equateur, l'Egypte, la France, l'Allemagne, le Ghana, la Grèce, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Kenya, le Mexique, le Maroc, les Pays-Bas, la Norvège, les Philippines, le Portugal, le Qatar, la Corée, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Thaïlande, la Tunisie, les Emirats Arabes Unis, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.

de la migration à la lumière de la crise économique actuelle et l'importance de l'intégration et la réintégration des migrants pour le développement) et a donné une importance renouvelée à l'inclusion de la migration dans la planification du développement et au rôle des migrants dans cette planification.

A l'instar des deux dernières réunions du FMMD, les sessions des Tables rondes ont été préparées par des groupes de gouvernements et d'organisations internationales, chacune étant co-présidée par deux gouvernements partenaires. Trois coordinateurs de Table ronde, issus de la composante internationale de la Taskforce du FMMD, en consultation avec trois coordinateurs qui faisaient partie de ses experts grecs, ainsi que les orateurs des sessions 1.1, 2.2 et 3.2, ont offert leur assistance. Les documents de travail pour les sessions ont été rédigés par les co-présidents, les coordinateurs de Table ronde, la Taskforce et les experts internationaux, sous la surveillance de la Présidence grecque. Des membres des groupes des sessions des Tables rondes, des Amis du Forum et des organisations internationales ont également contribué par leurs apports à la rédaction des documents de travail.

Tout au long du processus préparatif, la Présidence grecque a consulté étroitement M. Peter Sutherland, Représentant spécial du Secrétaire-Général des Nations-Unies pour la Migration internationale et le Développement, qui incarne le rattachement de ce processus informel aux Nations-Unies. M. Sutherland a contribué de manière considérable à l'efficacité du FMMD grâce à ses conseils et soutien continu au processus, à sa participation à toutes les réunions des Amis du Forum et à sa présidence de la Session spéciale sur l'avenir du Forum au cours de la réunion d'Athènes le 5 novembre.

De plus, l'Unité d'Appui a entrepris ses opérations au cours de la Présidence grecque, mais dans une phase ultérieure du processus préparatif, après la mise en place par la Présidence grecque de ses propres structures d'appui. L'Unité d'Appui a assisté la Présidence, au cours des préparatifs et de la complétion du FMMD, sur des questions administratives et financières. Quand la Réunion d'Athènes a commencé, des gouvernements avaient déjà pris des engagements afin d'assurer le fonctionnement continu de l'Unité d'Appui en 2010.

La phase préparatoire et les conclusions de la Session spéciale sur l'avenir du Forum ont consolidé davantage le FMMD en tant que processus dirigé par les états, informel, pratique et participatif. Elles ont aussi confirmé le rôle des structures existantes en ligne avec les Modalités opérationnelles du FMMD. Certains gouvernements ont indiqué le besoin de tenir des discussions prévisionnelles de politiques basées sur un large apport d'experts, mais aussi d'assurer le suivi des résultats du FMMD afin de mieux évaluer l'impact du Forum sur les pratiques et politiques.

Pendant les préparatifs du Troisième FMMD, la Présidence grecque a continué à maintenir l'approche fortement interactive et coopérative qui distingue le FMMD d'autres fora internationaux similaires. L'objectif de la Présidence était de renforcer cet aspect participatif du Forum, ainsi que les structures et procédures qui le soutiennent, afin d'assurer que la Grèce rende à la prochaine Présidente, le Mexique, un processus fort et résistant.

3. LA REUNION DE LA SOCIETE CIVILE (2-3 NOVEMBRE)

La réunion de la Société civile a été organisée par **la Fondation d'intérêt public Alexandre S. Onassis** en tandem avec la réunion gouvernementale. Elle a attiré plus de 300 participants d'un grand nombre de secteurs non étatiques provenant de 100 pays.

Son Comité d'Organisation, comprenant des universitaires grecs et du personnel de la Fondation Onassis, et présidé par le Secrétaire du Conseil de ce dernier, a entrepris tout le travail d'organisation et d'administration. Le Comité consultatif international, qui représentait des groupes de migrants, des diasporas, des organisations de développement, des syndicats ouvriers, des universitaires et le secteur privé de par le monde, a fourni un soutien substantiel et stratégique. Un Comité a également été formé pour la sélection des délégués qui représenteraient les groupes similaires en Grèce. La réunion a été présidée par le metteur en scène réputé grec, **M. Costa Gavras**.

Sur invitation des organisateurs de la Société civile, certains délégués de la composante gouvernementale ont participé à la réunion et, plus particulièrement, à une session d'interface pour chaque Table ronde qui s'est tenue le dernier jour. Les thèmes des Tables rondes reflétaient ceux de la réunion gouvernementale afin de faciliter la cohérence et les échanges féconds de bonnes pratiques et de résultats entre les gouvernements et la Société civile. Par ailleurs, une Table ronde additionnelle sur l' «Etablissement d'Alliances» s'est également tenue avec l'accent sur le rôle du secteur d'entreprises, l'avenir du Forum et les attentes et le rôle de la Société civile.

Les conclusions et recommandations principales furent exposées par M. Costa Gavras et trois représentants de la Société civile⁵ lors de la session plénière d'ouverture de la réunion gouvernementale. Une grande partie d'entre elles ont été prises en considération – implicitement ou explicitement – par les débats et les résultats des Tables rondes gouvernementales. Il y avait des recommandations spécifiques pour des permis de séjour/travail plus flexibles qui permettraient aux migrants de changer d'employeur et de secteur d'emploi, ainsi que d'accumuler des bénéfices même au début de leur séjour dans le pays de destination avec un permis à court-terme. Il faudrait augmenter la transparence des régimes de visa et réduire les coûts initiaux de la migration. A cet égard, les meilleures pratiques comprennent les permis flexibles axés sur la demande dans tous les secteurs du marché d'emploi (par ex. Suède) et les prêts à coût bas pour permettre aux migrants et à leurs familles de préparer le voyage (p. ex. Bangladesh).

Le rôle préjudiciable des sous-traitants dans de nombreux secteurs du marché d'emploi a été souligné tant par la Société civile que par les représentants d'entreprises. Il a été suggéré que les gouvernements doivent suivre de plus près les pratiques des recruteurs et d'autres agences de migration. Il faut que les lois contre les pratiques d'exploitation, la discrimination, la xénophobie et le racisme soient appliquées et que leurs résultats soient suivis.

L'atteinte de ces objectifs présuppose collaboration et concertation plus étroites au sein des gouvernements et avec la Société civile, ainsi qu'avec les employeurs. Les

⁵ Professeur Mohamed El Mehdi Lahlou, Mme Martina Liebsch et Mme Doris Peschke.

migrants et la diaspora doivent être pris en considération dans la planification de la politique pour la migration et le développement.

Le maintien du lien entre la migration et le développement en reconnaissant la contribution de la mobilité au développement et au bien-être des gens (ceux qui se déplacent ainsi que ceux qui restent au pays d'origine) et des pays (d'envoi, de réception et de transit) a été jugé essentiel, notamment à la lumière de la crise économique mondiale.

Par ailleurs, un message clair a été adressé à la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, qui est celui d'attribuer aux intérêts et besoins des migrants et des migrants potentiels une priorité élevée sur son ordre du jour politique.

Il a été également souligné que des efforts accrus seront nécessaires pour lier les données à la politique de manière plus cohérente et pour intégrer les résultats de la recherche dans les politiques. La cohérence institutionnelle nécessite plus de dialogue à travers les départements gouvernementaux et entre les gouvernements, les employeurs et la Société civile. Les processus consultatifs régionaux devraient consulter plus la Société civile et prendre en considération son apport. Les réunions régionales devraient être plus médiatisées au sein de la Société civile. Les profils migratoires pourraient servir de mécanisme utile pour identifier les besoins et actions de programme, à la condition qu'ils soient liés plus étroitement aux stratégies de réduction de la pauvreté. Finalement, les alliances entre les secteurs public et privé au profit de la migration et du développement peuvent mieux se fonder sur les discussions, les bénéfices et les avantages mutuels.

Pour plus de détails sur la Réunion de la Société civile et ses conclusions, voir le rapport des Journées de la Société civile, disponible dans l'Annexe 6 et sur le site du FMMD pour la Société civile (www.gfmd2009.org).

4. LA REUNION GOUVERNEMENTALE (4-5 NOVEMBRE)

Au cours de la réunion gouvernementale, plus de 530 délégués, représentant 142 états-membres et observateurs des Nations-Unies, 30 organisations internationales, ainsi que la Commission européenne, ont participé à deux sessions plénières et sept sessions de Tables rondes. En outre, les Chefs de délégation ont discuté de l'avenir du FMMD l'après-midi du 5 novembre.

A. Session plénière d'ouverture (4 Novembre / 09.00-13.00 hrs)

À la session plénière d'ouverture ont assisté **le Président de la République Hellénique, S.E. M. Karolos Papoulias; le Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, S.E. M. Georges Papandreou; le Secrétaire-Général des Nations-Unies, S.E. M. Ban Ki-moon; le Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Gouvernance électronique, M. Giannis Ragkousis;** ainsi que plusieurs membres du Parlement et du gouvernement grecs.

La session a été présidée par **Mme Theodora Tzakri, Vice-Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Gouvernance électronique.** Dans ses remarques d'ouverture, elle a souligné le besoin d'une approche inclusive, coopérative et honnête envers les questions complexes liées à la migration et au développement et a exprimé l'espoir que le Troisième FMMD ferait un pas dans cette direction.

Le Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la République Hellénique, S.E. M. Georges Papandreou, a souligné la diversité des expériences vécues par la Grèce en matière de migration : pays d'origine, pays avec une diaspora importante et dynamique, pays de migration de retour et, plus récemment, pays de destination et de transit. La migration devrait être abordée d'un point de vue large, avec de nouvelles manières de pensée et de nouvelles politiques, dans le but de tenir compte des opportunités et des bénéfices offerts par la migration réglementée, y compris pour le développement. Cette session a aussi offert l'occasion au Gouvernement grec d'esquisser son plan d'action en matière de migration, y compris la révision de son système de permis de séjour, les mesures de promotion de l'intégration sociale à travers l'accès de ceux qui travaillent et vivent en Grèce à l'enseignement et aux soins de santé, et les dispositions qui permettraient aux migrants de deuxième génération d'obtenir la citoyenneté grecque ; et de faire appel à un partage des charges plus équitable avec les pays de l'UE en ce qui concerne le flux des migrants en Grèce.

Le Secrétaire – Général des Nations Unies, S.E. M. Ban Ki-moon, a, une fois de plus, honoré la session d'ouverture du FMMD par sa présence, démontrant ainsi son engagement continu au processus et lui donnant plus de légitimité en tant que processus vraiment mondial. Il a souligné que le FMMD définit la forme du débat sur la migration et le développement de manières importantes et modifie les pratiques mises en place sur le terrain. L'exploitation de la force de la migration pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et réduire la pauvreté et l'inégalité est un objectif commun. Il a aussi mentionné les *trois défis* que le FMMD doit relever.

La *crise économique*, qui met en évidence le besoin d'éviter que la crise entraîne l'exploitation des migrants et les transforme en boucs émissaires pour la perte d'emploi et des salaires plus bas; la prévision, par la Banque mondiale, d'une baisse des flux des transferts de fonds – le bénéfice de la migration le plus concret pour le développement – rend le besoin de flux de migration mieux gérés plus urgent. Le *changement climatique* est un autre défi de taille qui affecte et déplace des millions de personnes en Asie et en Afrique, surtout à l'intérieur des pays jusqu' à présent; cependant, la migration internationale augmentera probablement si le changement

climatique n'est pas maîtrisé. Troisièmement, plus de coopération internationale est nécessaire pour lutter contre *la traite des êtres humains*, entre autres à travers la ratification du Protocole des Nations-Unies pour la Prévention, la Suppression et la Punition de la Traite des êtres humains, surtout des femmes et des enfants.

Enfin, le Secrétaire – Général a rappelé que la migration exige des politiques qui peuvent évoluer en même temps que les réalités d'un monde mondialisé. Les politiques, pourtant, portent sur les personnes et le terme du grec ancien 'philoxenia', c'est-à-dire l'amitié vis-à-vis des étrangers, devrait inspirer tous ceux qui participent au Troisième FMMD.

M. Giannis Ragkousis, Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Gouvernance électronique de la République Hellénique, a indiqué les défis spécifiques que la Grèce doit relever en tant que pays de transit et de destination et le besoin d'éliminer le côté sombre de la migration par le biais de la coopération internationale, mais aussi par le renforcement des perspectives de développement dans les pays d'origine. La première priorité, toutefois, est la protection des migrants légaux et la création d'un environnement sûr à la fois pour les citoyens et pour les migrants.

S.E. M. Esteban B. Conejos Jr., Secrétaire d'Etat des Affaires des Migrants au Ministère des Affaires étrangères des Philippines, en qualité d'ancien Président, a souligné que le FMMD se transforme inexorablement de consensus de compréhension en consensus d'action et a créé un modèle d'environnement politique qui favorise particulièrement la contribution de la migration au développement.

S.E. M. Tobias Billström, Ministre pour la Migration et la Politique d'Asile, Suède, qui est actuellement présidente de l'Union Européenne, a souligné que le FMMD doit continuer à se concentrer sur les questions liées à la migration et au développement et demeurer un processus informel et dirigé par les états.

M. Jacques Barrot, Vice-Président de la Commission européenne, a esquissé les trois piliers de l'approche globale de l'UE envers la migration: augmentation de la mobilité, lutte contre la migration clandestine et renforcement de sa contribution au développement. Dans le contexte de ce dernier, il s'est proposé de collaborer entre Athènes et le Mexique avec les participants du FMMD sur un nouvel instrument: les profils migratoires.

S.E. M. Saqr Ghobash, Ministre de l'Emploi, Emirats Arabes Unis, a souligné que la valeur essentielle du FMMD repose sur le fait qu'il est une plateforme d'échange de vues, d'idées et d'expérimentation de politiques dans un climat de confiance et de respect. Il a souligné le besoin de peser les coûts et les bénéfices de la migration du point de vue de toutes les parties prenantes.

S.E. Mme Lorena Escudero, Ministre de la Migration, Equateur, qui a parlé au nom des pays de l'Amérique du Sud, a mis l'accent sur la complexité de la mobilité humaine qui requiert une analyse multidimensionnelle avec accent sur les droits de l'homme.

Selon **S.E. M. Khandkar Mosharraf Hossain, Ministre du Bien-être des Expatriés, Bangladesh**, le FMMD a, depuis sa conception en 2006, rempli un vide dans l'architecture multilatérale de la migration. Il a invité tous les pays à ne pas ériger de barrières à la migration en cette période de crise économique mondiale.

S.E. M. Neoklis Silikiotis, Ministre de l'Intérieur, République de Chypre, a rappelé que l'immigration ne peut pas être un substitut pour le développement

économique ou une politique à court terme, mais doit être approchée d'un point de vue à long terme.

S.E. l'Ambassadeur Ali El Mhamdi, Directeur des Affaires Consulaires, Ministère des Affaires Etrangères, Maroc, a souligné la valeur de l'approche participative du Forum. Il a également exprimé appréciation pour la contribution du FMMD à la sensibilisation vis-à-vis du besoin de combattre parallèlement l'immigration clandestine et la synergie entre la migration et le développement.

S.E. Sir John Kaputin, Secrétaire-Général des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a affirmé qu'il considère les objectifs du Forum comme une priorité de premier ordre pour l'agenda du développement de ces états et, à cette fin, a créé une structure de migration et un observatoire de migration pour tous les Etats ACP, qui permet le partage de la recherche et des informations afin d'assurer une formulation de politique mieux informée. Les états ACP considèrent le FMMD comme une rampe de lancement unique et appropriée pour les partenariats qui promeuvent l'égalité, la transparence, l'inclusivité, la prise de décisions communes, les initiatives entreprises par les pays et la propriété en matière de coopération pour le développement.

Mme Suzanne Sheldon, Directeur du Bureau de la Population et de la Migration internationale au Département d'Etat des Etats-Unis, a exprimé son appréciation pour la qualité de maîtrise dont la Grèce a fait preuve lors de la préparation de la réunion, y compris pour l'avenir de ce processus dirigé par les états, non contraignant et dynamique. Elle a souligné la nature intersectorielle de la migration qui a des liens avec le développement, les droits de l'homme, la protection des réfugiés et la sécurité nationale entre autres et le besoin pour les nations de travailler ensemble afin de trouver des réponses aux nombreuses questions que ces questions soulèvent.

M. Said Mohamad Ousseïn, Ministre-Conseiller à la Mission Permanente des Iles Comores à Genève, a considéré la migration et le changement climatique comme les défis les plus importants pour son pays. Le Troisième FMMD a lieu en un moment de crises concurrentes qui affectent grandement surtout l'Afrique. La coopération Nord-Sud doit, donc, se renforcer et aller au-delà de l'aide au développement traditionnelle.

S.E. l'Archevêque Agostino Marchetti, représentant du Saint-Siège, a souligné le besoin d'assurer une solidarité dans le contexte de la mobilité du travail.

Enfin, **S.E. M. Carlos Lopes, Secrétaire-Général adjoint des N.-U., Directeur exécutif de l'UNITAR et Président actuel du Groupe mondial pour la Migration (GMM)**, a exprimé, au nom des 14 membres du GMM, soutien passé et futur au FMMD. Cela avait déjà apparu à travers la contribution de plusieurs membres/agences du GMM aux délibérations et préparations du FMMD. Il a demandé aux participants du FMMD de ne pas permettre à la récession mondiale de saper le progrès réalisé depuis 2006 en matière de reconnaissance des bénéfices au développement liés à la migration internationale, mais de fonder les politiques et pratiques de migration sur les droits de l'homme, vu que la mobilité humaine est une composante fondamentale de la liberté humaine, et de renforcer la base des preuves pour l'élaboration des politiques. Dans ce contexte, le GMM a publié plusieurs fiches factuelles sur l'impact de la crise économique sur la migration et a rappelé aux participants maintes autres publications, telle que l'analyse de la crise économique par l'OIT, les estimations et projections de l' UNDESA en ce qui concerne les migrants internationaux par pays etc.

La dernière partie de la Session plénière d'ouverture fut consacrée à un rapport sur les **Journées de la Société civile**. Après une brève introduction par leur Président, M. Costa Gavras, trois représentants des Journées de la Société civile ont présenté aux gouvernements les découvertes et recommandations issues des débats de la Société civile et de l'interface avec les gouvernements.

Ces recommandations concordaient sur plusieurs points avec celles des gouvernements : le besoin d'octroyer des visas à multiples entrées pour faciliter la migration circulaire; la portabilité et la transférabilité des droits de sécurité sociale et de l'assurance de santé de base; le besoin d'une réduction des coûts liés à la migration et d'une réforme des procédures de migration dans le but de les rendre plus respectueuses de la dignité humaine. Reprenant la déclaration du Secrétaire-Général des N.-U., la Société civile s'est dite soucieuse des *changements climatiques* et de leurs conséquences pour la migration. Elle a demandé qu'une attention particulière soit donnée au problème de la violence contre les femmes, les jeunes filles et certaines catégories de travailleurs vulnérables. Elle a également demandé la protection de tous les travailleurs migrants, indépendamment de leur statut.

Les profils migratoires offrent la possibilité d'une approche plus cohérente et, à la condition que l'aspect du développement reçoive suffisamment d'attention, pourraient devenir un instrument qui contribue à des situations gagnant-gagnant. Ces profils doivent contenir des informations sur les diasporas et sur l'ensemble des migrants, indépendamment de leur statut. Une autre idée intéressante mise en avant fut la proposition d'essayer sur base pilote l'établissement d'un *centre d'échanges* qui rendrait plus accessibles les données sur la migration et le développement. L'importance d'une recherche et d'organisations d'experts proprement financées a aussi été soulignée.

Les Journées de la Société civile ont souligné l'importance d'*établir des alliances*, également avec le secteur d'entreprises, afin d'améliorer le cadre réglementaire, entre autres par la ratification de différentes conventions internationales.

En ce qui concerne la définition de l'ordre du jour, bien que les Journées de la Société civile reconnaissent la valeur du dialogue sur la base de l'ordre du jour fixé par les gouvernements, elles aimeraient toutefois travailler aussi sur leurs propres questions sur la base de leur propre ordre du jour. Dans ce contexte, elles ont suggéré la définition d'un ordre de jour commun et encouragé un plus grand développement des consultations avec les gouvernements aux niveaux national et régional.

Enfin, les Journées de la Société civile ont examiné comment elles pourraient améliorer leur propre processus en termes de transparence et créer une mémoire institutionnelle, p. ex. par la constitution d'un comité de pilotage qui serait composé des présidences passée, présente et future, de fondations et d'un échantillon équilibré de représentants de la Société civile.

B. Table ronde 1: Comment activer le lien entre la migration et le développement pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

(Coordinateur de la Table ronde: M. Romeo Matsas // Conseiller national grec : M. Manos Skoulas)⁶

Les sessions de la Table ronde 1 se sont inspirées du thème central de la réunion du FMMD d'Athènes. Plus précisément, cette Table ronde a examiné les stratégies qui peuvent être mises en place pour activer le «lien entre la migration et le développement» pour l'atteinte des OMD. Bien que la migration ne soit pas explicitement citée dans le contexte des OMD, elle est étroitement liée à l'atteinte de ces objectifs (p. ex. la réduction de la pauvreté, l'égalité entre les sexes ou la santé). A cet égard, la première session a exploré des manières d'intégration de la migration dans la planification du développement; la deuxième session s'est focalisée sur les nouvelles approches pour engager les diasporas au développement; enfin, la troisième session portait sur les causes profondes de la migration à la lumière de la crise économique mondiale actuelle⁷.

Session 1.1.: Intégration de la migration dans la planification du développement – Acteurs, stratégies et actions clés⁸

(Co-présidents: Grèce et République de Moldavie)

Cette session a exploré les stratégies à mettre en œuvre, les acteurs à impliquer et les outils à utiliser pour intégrer la migration à la planification du développement dans le but ultérieur d'atteindre les OMD.

Observations et découvertes principales

Concernant les **mécanismes d'intégration**, la session ne s'est pas limitée aux aspects liés à la coordination institutionnelle et au renforcement des capacités, mais a aussi souligné les questions qui devaient être prises en considération dans un tel exercice d'intégration: protection des droits de l'homme, égalité des sexes, perspectives régionales, rôle des diasporas etc.

Pour ce qui est de la *coordination institutionnelle*, les délégués ont souligné le besoin de regrouper divers ministères et de développer des stratégies aux niveaux ministériel et interministériel. En outre, dans les cas où un ministère séparé ou un bureau chargé de la diaspora existe, il a été suggéré de l'impliquer dans la coordination de la planification du développement. Certains textes législatifs ou projets de politiques visant à augmenter la cohérence furent présentés. Les participants ont également souligné l'importance pour les pays d'origine et de destination de créer des mécanismes gouvernementaux appropriés pour cette coordination tout en reconnaissant qu'ils doivent varier d'un pays à l'autre. L'importance d'un dialogue avec les migrants à cet égard a aussi été soulignée.

En même temps, bien que certains DSRP contiennent des questions de migration, il est nécessaire de voir comment rendre ce lien 'opérationnel' au bénéfice du développement. L'initiative commune entreprise à cet égard par des organisations internationales pour l'élaboration d'un «Guide sur l'intégration de la migration dans

⁶ Ce rapport a aussi été rédigé grâce aux efforts du preneur de notes de la TR1, Mme Catherine Liakopoulou.

⁷ Pour les documents de travail qui ont servi de support aux travaux de ces sessions, voir www.gfmdathens2009.org. Etant donné que certaines questions ont été abordées lors de différentes sessions de la TR 1, et pour éviter toute répétition, elles seront citées seulement lorsqu'elles sont particulièrement pertinentes aux sujets des sessions.

⁸ Certaines des questions soulevées pendant cette session ont été analysées en détail au cours de la session 3.1 de la réunion du FMMD d'Athènes.

les Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté et le Développement» a été évaluée utile.

Cependant, de nombreux délégués ont mis l'accent sur la question associée du *manque de capacité* pour mener à terme un tel exercice, des points de vue expertise, ressources, données, analyses et de l'assistance qui pourrait être requise par certains pays. Un autre sujet consistait à lier cet exercice d'intégration à la *protection des droits de l'homme fondamentaux des migrants* comme une manière de maximiser les bénéfices potentiels de la migration internationale pour le développement.

Il a aussi été suggéré que les migrants devraient recevoir les salaires courants prévu par la loi du pays d'accueil, avoir accès universel aux soins de santé, avoir accès à toutes les allocations éducatives, sociales et financières dont jouissent les ressortissants des pays d'accueil en vertu de la législation nationale. Cela dit, le débat sur ce sujet n'a pas abouti à des conclusions⁹.

De même, l'égalité des sexes a été considérée comme un élément clé à prendre en considération pour l'intégration de la migration dans la planification du développement, non seulement en termes de données et statistiques liées aux sexes, mais aussi en reconnaissant les différents défis qu'hommes et femmes doivent relever dans le cadre de la migration (ainsi que les ressources spécifiques à allouer et les projets à mettre en œuvre pour, les femmes à cet égard). De plus, certains délégués ont affirmé que, vu que les causes profondes de la migration peuvent être semblables dans différents pays de la même région, il fallait relier ces efforts au *niveau régional* aussi, au-delà des efforts déployés au niveau national et au niveau du FMMD.

Finalement, il a été souligné qu'un tel exercice d'intégration comprend aussi maints autres secteurs de politique, comme *l'implication des diasporas, les transferts de fonds* ou la *fuite/le gain de cerveaux*. Ce dernier était particulièrement important en termes de perte de ressources humaines requises pour l'atteinte des OMD malgré que la mobilité doive être considérée comme un libre choix et que les personnes doivent pouvoir migrer quand elles le souhaitent. Dans ce contexte, des solutions liées à l'engagement des diasporas, la promotion des envois de fonds ou la migration circulaire ont aussi été mises en avant.

Les participants ont aussi noté que le *manque de développement* est souvent à l'origine de la migration. Par conséquent, il est important de prendre des mesures afin de réduire le chômage des personnes hautement qualifiées qui n'ont pas l'opportunité de contribuer au développement de leur pays. Il a aussi été suggéré qu'alors que les pays d'origine doivent recevoir de l'aide au développement en fonction de leurs besoins et priorités exprimés dans le but d'atteindre les OMD, il serait peut-être nécessaire d'acheminer l'assistance aux secteurs qui souffrent d'un manque de ressources humaines à cause de la migration. Une autre suggestion fut que le montant total des émoluments, y compris toutes les allocations (financières et autres) destinées aux migrants, ainsi que toute les contributions directes et indirectes aux pays d'origine, devraient être comprises aux ADP des pays de destination ; mais la discussion sur ce sujet n'a pas abouti à des conclusions.

Au sujet des données et de la capacité pour les profils migratoire, les participants ont souligné à maintes reprises le besoin d'avoir plus de données et d'analyses pour soutenir le développement d'une politique cohérente liant migration et développement et de comprendre l'impact de la migration sur le développement

⁹ Cette question a été également discutée lors de la Session 2.1 de la Réunion du FMMD d'Athènes.

des pays d'origine. En l'absence de ces données, il faudrait renforcer la capacité au niveau local dans les pays d'origine en voie de développement pour les produire, par exemple à travers la création d'observatoires ou de bureaux de statistiques de migration pour l'analyse des flux migratoires et de leur impact sur le développement. Parmi les nombreux éléments jugés importants pour l'intégration de la migration dans la planification du développement figuraient: l'information sur l'évolution, dans le temps et les différentes régions, des transferts de fonds; les ressources allouées à l'éducation et les soins de santé pour les migrants qui quittent le pays; l'acquisition et la perte de compétences à cause de la migration; et la nécessité d'avoir des données ventilées par secteur, sexe, âge et types de migration (temporaire, permanente et de retour).

Les participants ont donc discuté des «profils migratoires» en tant qu'outil permettant de produire des données harmonisées et comparables qui serviraient à l'élaboration de politiques sur la migration et le développement cohérentes et fondées sur preuves. Bien que de nombreux pays soient déjà familiarisés avec cet outil, la discussion s'est concentrée sur le développement d'un modèle convenu au niveau international qui sera présenté à la prochaine réunion du FMMD. Les conditions suivantes ont été fixées pour assurer leur efficacité: garantie de la propriété du pays partenaire; mise à jour régulière des données; et utilisation efficace de l'information au cours de la planification du développement. Les participants ont suggéré que les profils migratoires soient flexibles pour s'adapter aux différents pays et ne contiennent pas seulement des données sur la migration, mais aussi des données sur le marché du travail, l'emploi, le chômage et par secteur. Ils devraient aussi inclure des informations tant sur les pays d'origine que sur les pays de destination, ainsi que des données ventilées par sexe; pouvoir reposer sur l'expertise locale (des ressources pourraient être allouées à la production et la mise à jour de ces informations); et pouvoir être élaborés au niveau régional. Ces profils migratoires pourraient également être liés aux Stratégies de Réduction de la Pauvreté.

Au sujet des plateformes d'échange d'informations, des exemples de Centres de Ressources pour Migrants ont été présentés comme outil pour informer les migrants sur le point de partir ou de retourner et se réintégrer. Le besoin de lancer des campagnes de sensibilisation dans les pays de destination pour informer le public sur la contribution des migrants au développement économique du pays a également été souligné.

Enfin, les participants ont abordé le sujet des **partenariats globaux**, non seulement d'un point de vue géographique (p. ex. des partenariats comprenant pays de destination et d'origine) ou du point de vue de l'approche des multiples parties prenantes, mais aussi du point de vue de la politique (p. ex. couvrant les diasporas, les transferts de fonds, le recrutement éthique etc.). Des exemples spécifiques qui promeuvent les synergies entre la migration et le développement aux niveaux bilatéral et régional ont été présentés. Ces exemples portaient sur des questions qui allaient de la sécurité sociale à la lutte contre la traite des êtres humains et la migration clandestine, la promotion de la migration régulière, la protection des droits de l'homme des migrants réguliers et la facilitation de la circulation des migrants ou des transferts des fonds. Un exemple de coopération Sud-Sud soutenu par un pays donataire a aussi été mis en avant.

Recommandations et actions de suivi

Le rapport présenté à la fin de la session portait sur le besoin d'assurer la cohérence politique et la coordination au niveau national et la coopération entre les pays de la même région. Il a aussi porté sur le besoin d'avoir vis-à-vis de la migration une approche équilibrée du point de vue de l'égalité des sexes. Il a souligné que la

migration apporte des bénéfices aux pays tant d'origine que de destination, ainsi que pour les migrants eux-mêmes; et que les diasporas peuvent contribuer au développement de leurs pays d'origine. En outre, le rapport a présenté les profils migratoires comme une bonne initiative à laquelle plus de pays devraient contribuer et a souligné que les Centres de Ressources pour Migrants étaient aussi considérés importants car ils fournissent des informations aux migrants potentiels. De même, les accords bilatéraux peuvent assurer une migration plus sûre et mieux gérée. Les recommandations de cette session étaient les suivantes:

- La migration devrait être intégrée dans les Plans de Développement nationaux (PDN), mais aussi dans les Stratégies de Réduction de la Pauvreté. Celles-ci devraient être complétées par des politiques, des actions concrètes et des programmes à tous les niveaux. Leur mise en œuvre peut mener à une situation qui bénéficierait les pays d'origine et de destination, ainsi que les migrants.
- Il est nécessaire de garantir la cohérence et la coordination des politiques au niveau national entre ministères et agences pertinents.
- Sur la base des profils migratoires de la Commission européenne (CE), les participants ont convenu qu'ils peuvent s'avérer utiles pour le développement et recommandé qu'ils soient adoptés par plus de pays. Cependant, les profils devront être mis à jour régulièrement, appartenir aux pays concernés et être utilisés en tant qu'outil de cohérence entre les politiques de migration et de développement. Il est suggéré qu'ils doivent inclure des données et des analyses relatives concernant les pays d'origine et de destination. Les pays intéressés et les organisations internationales sont invités à travailler en liaison avec la CE sur les améliorations qu'ils souhaiteraient amener aux profils migratoires (à présenter au FMMD 2010).
- Des accords bilatéraux et des initiatives régionales peuvent renforcer l'efficacité des partenariats. Des partenariats globaux entre les pays d'origine et de destination peuvent promouvoir une migration gérée et réglementée au bénéfice du développement
- Des informations devraient être fournies aux migrants à tous les stades du processus de la migration. Des campagnes de sensibilisation dans les pays de destination devraient parallèlement informer le public sur la contribution des migrants à leur développement.
- En ce qui concerne la question de l'égalité des sexes, il est nécessaire de recueillir des données ventilées par sexe et de prendre en compte les différents besoins et expériences des hommes et femmes migrants. L'affectation de ressources devrait être distribuée sur une base équitable.

Session 1.2: Engagement des diasporas et des migrants dans les politiques et programmes de développement– Leur rôle? Leurs contraintes ?

(Co-présidents: Mexique et Pays-Bas)

Cette session s'est concentrée sur les contributions possibles des migrants et des diasporas au développement de leur pays d'origine. Basée sur les discussions commencées à Bruxelles et Manille, elle a traité des politiques mises en œuvre par les pays d'origine et de destination pour soutenir les diasporas. Ainsi, elle a introduit une 'feuille de route' qui, bien que pas censée être un outil 'de taille unique',

comporte cinq étapes pour un tel engagement¹⁰. Cette session a rendu possible l'échange de différentes expériences sur l'engagement de la diaspora tant entre pays de destination et d'origine qu'entre pays avec une grande ou petite expérience sur l'engagement de la diaspora pour le développement.

Observations principales et découvertes¹¹

Parmi les **domaines d'action** auxquels la diaspora pourrait s'impliquer pour contribuer au développement, les participants ont cité tout d'abord l'émission d'obligations de la diaspora; et les incitations/partenariats pour faciliter et formaliser les envois de fonds et pour l'utilisation des envois de fonds de manière collective, ainsi que des outils financiers pour encourager les investissements bénéfiques pour le développement. A suivi la présentation d'exemples d'initiatives spécifiques prises par des pays d'origine et de destination, seuls ou en partenariat, en soulignant l'importance de travailler des heures supplémentaires, faisant preuve de fiabilité et avec des institutions stables. Cela comprenait aussi une donation à la coopération Sud-Sud.

De même, des exemples d'implication des diasporas à des œuvres de charité ou des projets de reconstruction après un désastre naturel ont été présentés. Il est intéressant de noter que mention fut faite d'un cas où, en raison de la crise économique actuelle, les priorités gouvernementales concernant l'engagement des diasporas se transformaient d'œuvres de charité en investissements d'entreprises. Toutefois, les participants ont souligné que la contribution des diasporas au développement des pays d'origine ne se limitait pas aux envois de fonds, mais comprenait aussi le transfert de savoir et d'expertise.

La session s'est centrée sur les **stratégies mises en œuvre par le gouvernement** pour engager les diasporas au bénéfice du développement. Un premier élément qui a été discuté était le principe «*il faut connaître ta diaspora*». Des exemples de gouvernements qui se fiaient à des organisations de la communauté locale pour s'associer aux réseaux des diasporas alors que les gouvernements sont chargés de l'évaluation de leurs besoins ont été cités.

Bien que quelques uns aient exprimé leur intention de développer un cadre de politiques pour un engagement global des diasporas (y compris l'évaluation de l'impact des activités des diasporas), les participants ont souligné qu'il est difficile d'avoir des données fiables sur les diasporas. Par conséquent, ils ont suggéré que les profils migratoires doivent aussi inclure des informations sur les diasporas dans leur pays de destination.

Ils ont aussi exposé des exemples d'interaction entre les gouvernements et les diasporas pour mieux connaître les compétences, les opportunités d'adaptation et

¹⁰ Voir le document de travail pour cette session pour la feuille de route et la définition du FMMD pour la 'diaspora'.

¹¹ La session a commencé par la présentation des 6 recommandations émanant des Journées de la Société civile par un des co-présidents: (i) les gouvernements pourraient relâcher les termes d'établissement d'organisations de migrants ou de la diaspora; (ii) les gouvernements des pays d'origine et de destination pourraient renforcer les capacités des organisations des diasporas, (iii) les gouvernements, organisations internationales, ONG et organisations de diasporas pourraient organiser des fora régionaux pour permettre aux diasporas d'échanger des expériences, bonnes pratiques et leçons; (iv) outre la migration de retour, le retour temporaire et virtuel peut aussi contribuer de manière précieuse au développement, (v) étant donné que les PME jouent un rôle décisif au développement et à la création d'emplois, les diasporas et les gouvernements peuvent travailler ensemble pour les soutenir; (vi) les organisations de la Société civile, y compris les instituts de recherche, doivent mettre en œuvre des stratégies visant à inclure les diasporas dans leur travail.

les attentes. A cet égard, ils ont souligné également le besoin pour certains pays de développer des approches appropriées envers différents types de diasporas (peu qualifiées/hautement qualifiées, par secteur etc.). Des exemples de sites ou de bases de données avec les compétences des membres des diasporas ont aussi été présentés.

Les participants ont également reconnu le besoin d'adopter vis-à-vis de la diaspora des politiques *tenant compte des spécificités hommes – femmes*, étant donné que les femmes doivent relever divers défis avant de quitter leur pays et pendant leur séjour à l'étranger. Ils ont aussi souligné que les projets concernant les diasporas doivent éviter de renforcer les stéréotypes sexistes.

Le deuxième élément était *l'instauration de la confiance* entre gouvernements et diasporas. A cet égard, les participants ont mis l'accent sur les services que les pays d'origine peuvent fournir aux diasporas à travers les réseaux consulaires ou autres. A cette fin, les pays d'origine peuvent accorder des droits supplémentaires, comme le droit à une double nationalité ou les droits de vote. L'instauration de la confiance émane aussi de mesures spécifiques visant à faciliter l'implication des diasporas au développement à travers la réforme d'instruments juridiques, administratifs ou financiers, mais aussi à travers un changement de mentalité. Les participants ont présenté des projets gouvernementaux spécifiques visant à faciliter cette implication, ainsi que des récompenses symboliques pour les diasporas (y compris en tant qu'envoyeurs des fonds). L'effort visant à maintenir des contacts dans le temps avec la diaspora à travers l'éducation (surtout pour les secondes et troisièmes générations) ou des programmes de médias spécifiques était aussi important.

Pour encourager ces efforts, plusieurs pays d'origine ont établi des conseils consultatifs élus par les membres des diasporas ou ont accordé aux diasporas des sièges dans leur parlement. Certains d'entre eux tiennent de vastes consultations avec leurs diasporas sur base (bi)annuelle ou ont établi des '*cahiers de doléances*' pour les diasporas. Un autre élément important qui a été présenté était la création d'un ministère ou bureau gouvernemental chargé des questions de diaspora.

Les délégués ont souligné qu'une *communication claire des intentions* est essentielle pour créer un discours commun. La transparence joue un rôle critique dans cette approche, vu que de nombreux membres de la diaspora hésitent à contribuer car ils ne sont pas familiarisés avec les institutions gouvernementales. Le besoin d'assurer une continuité et des ressources pour soutenir ces partenariats a aussi été mis en évidence par les participants.

Le renforcement des capacités a également été mentionné non seulement en termes de soutien aux institutions gouvernementales qui travaillent avec les diasporas, mais aussi en termes de soutien des organisations des diasporas (obtention de financements et renforcement de la position faible des diasporas lorsqu'elles concourent pour des fonds de développement avec des ONG reconnues; mais aussi quand il s'agit de gestion de projets etc.). Des suggestions ont été faites pour l'instauration de structures spécifiques qui permettront aux diasporas d'avoir accès aux ressources de développement.

Sur les partenariats à établir, les participants se sont référés à la nécessité de garantir la coordination entre les différents départements ministériels et niveaux de gouvernance au niveau national. Certains délégués ont souligné la pertinence des partenariats sur une base 'de ville à ville' à l'engagement des diasporas et les bénéfices d'un débat continu associant différents acteurs. Il existe certains partenariats spécifiques entre les pays de destination et les pays d'origine qui facilitent aussi l'engagement des diasporas, entre autres par rapport à des questions

financières (p. ex. accès aux crédits) ou de sécurité sociale (p. ex. le congé professionnel doit être impliqué dans le développement).

En ce qui concerne *l'implication des diasporas dans les activités de développement*, les participants ont évoqué les difficultés rencontrées par les pays d'origine, comme le fait que les fonds d'aide ne peuvent pas être dépensés dans le pays donataire, ce qui entrave l'octroi d'aides aux organisations des diasporas, ou les politiques d'intégration qui évitent de cibler certains groupes de personnes en raison de leur pays d'origine¹². Néanmoins, certains pays donataires disposent de projets ou structures ayant comme objectif d'assurer l'engagement des diasporas au développement, y compris en encourageant des ONG bien établies de prendre en considération les organisations des diasporas lorsqu'ils cherchent des partenaires.

L'idée de *promouvoir la mise en réseau des diasporas au niveau régional* dans les régions d'origine et de destination a été entre autres évoquée. De même, bien que cela ne figuraient pas sur le document de travail de cette session, il a été proposé que la contribution des diasporas à leur pays de destination fasse l'objet d'une session future du FMMD.

Enfin, il a été suggéré de rendre plus opérationnel l'échange de cette session par l'élaboration d'un **guide** sur les leçons tirées et les modalités pratiques pour engager la diaspora au développement. Certains pays sont convenus et se sont proposés, de leur propre initiative, de contribuer à son élaboration de manière à ce qu'il soit prêt pour la prochaine réunion du FMMD en 2010.

Recommandations et actions de suivi

Le rapport présenté au terme de la session a souligné que les diasporas constituent des artisans de changement fiables, car elles fournissent de l'aide financière et économique, ainsi que des connaissances et des compétences transférables. Il a aussi affirmé qu'il est nécessaire d'assurer la continuité des partenariats bilatéraux établis par le maintien de la confiance et la mobilisation et que, pour ce faire, il est essentiel d'adapter constamment un tel ordre du jour. De plus, il a insisté sur le besoin d'engager les organisations des diasporas à différents projets de développement régionaux avec la participation des pays d'origine et de destination, ainsi que d'organisations supranationales et régionales. Il faut aussi envisager d'accorder des droits, comme la double nationalité et le droit de retour, aux diasporas afin de les inclure dans le processus de prise de décisions et d'initier un renforcement des capacités dans le but de créer des organismes de coopération, de gestion et de contrôle tant au niveau de la société qu'au niveau national. Enfin, les besoins des pays de destination devraient être pris en considération, ce qui peut mener à une coopération sur la question de l'inclusion sociale des diasporas nouvellement organisées. Les recommandations finales de la session furent les suivantes :

- Elaborer un guide contenant les leçons tirées et les lignes directrices pratiques pour impliquer les diasporas dans les activités de développement.
- L'implication des diasporas a pour point de départ la connaissance de la diaspora. Par conséquent, une suggestion concrète fut d'inclure les données des diasporas dans les profils migratoires.
- Instaurer un discours commun entre les diasporas et les gouvernements sur les intentions, options et actions pour coopération qui visent à instaurer et/ou

¹² Toutefois, les participants ont exprimé l'avis que l'inclusion des diasporas au développement contribue aussi à leur plus vaste intégration dans le pays d'accueil.

maintenir la confiance.

- Appuyer la capacité des organisations des diasporas et des institutions qui travaillent avec les diasporas pour le développement.
- Impliquer les organisations des diasporas dans la planification du développement tant des pays de destination que des pays d'origine, avec accent particulièrement sur les procédures.
- Examiner les contributions des migrants au bien-être des pays de destination.
- Adopter une perspective axée sur la distinction par sexe pour identifier, élaborer et mettre en œuvre des projets concrets afin de prendre en considération les préoccupations et besoins des groupes vulnérables.

Session 1.3: Élimination des causes profondes de la migration à travers le développement, notamment à la lumière de la crise économique mondiale actuelle

(Co-présidents: Bangladesh et Royaume - Uni)

Cette session a traité des découvertes récentes au sujet de l'impact de la crise économique mondiale sur le lien entre la migration et le développement, ainsi que les leçons tirées des crises précédentes; elle a, par ailleurs, examiné la manière de protéger les bénéfices de la migration pour le développement tout au long de la crise. La session a surtout abordé trois éléments; (i) réponses politiques à plus court terme pour limiter l'impact négatif de la récession sur les bénéfices de la migration au développement, (ii) mesures à plus long terme et le rôle du lien entre migration et développement à la remise en état, et (iii) les questions spécifiques de l'égalité des sexes et des migrants de retour.

Observations principales et découvertes

Malgré le manque de données, il semble que l'impact de la crise économique n'est pas aussi grave que d'aucuns le craignaient bien qu'il varie selon la région et le secteur en termes de flux d'envois de fonds ou de taux de chômage. Les participants ont souligné que les réponses politiques devraient être adaptées à la réalité du pays, mais aussi prendre en considération les besoins immédiats, ainsi que les implications à long terme des mesures adoptées, tout en attachant une attention particulière aux groupes vulnérables. La migration va continuer même après la crise, vu que ses facteurs fondamentaux resteront invariables. De plus, le lien entre la migration et le développement peut aussi aider les pays à sortir de la récession.

Au sujet des réponses politiques à court terme, ont tout d'abord été donnés des exemples d'une *crise précédente* pendant laquelle une unité de gestion de crise fut créée pour fournir de l'assistance aux migrants 24 heures par jour et de l'information à leurs familles; les organisations internationales ont soutenu le retour des migrants; et les réactions du gouvernement se sont focalisées sur la création de postes de travail, la réhabilitation des enfants des travailleurs migrants à l'école, l'appui de projets portant sur les régions d'origine des migrants et les efforts diplomatiques liés aux demandes d'indemnités, de salaires non payés et d'autres sommes dues. A cet égard, le rôle primordial de la coopération internationale et de l'assistance technique a été souligné.

En ce qui concerne la crise actuelle, une étude récente, présentée au cours de la session, a démontré que l'impact de la crise varie selon le niveau de dépendance des travailleurs migrants, les secteurs auxquels les migrants se concentrent et le fait que la migration est limitée à un ou plusieurs pays de destination (notamment s'ils adoptent des politiques d'austérité). Certaines des recommandations politiques qui ont émané de cette étude étaient les suivantes: mise en garde à court terme; approcher la migration de manière positive en ce qui concerne la sortie des pays d'origine de la récession; profiter de la crise pour encadrer les stratégies de migration à long terme dans le développement.

Un autre délégué a évoqué la création d'emplois émanant de *l'augmentation de la demande intérieure* en tant que réponse politique dans les pays d'origine. Les délégués ont aussi mis l'accent sur le besoin de traiter de la *migration intérieure* dans le contexte de la session et d'inclure des données sur la migration intérieure dans les profils migratoires. Ils ont de plus suggéré de trouver des solutions pour les pays à balances de paiements déséquilibrées à cause de la *réduction des envois de fonds*. D'autres ont proposé la *régularisation des migrants clandestins* comme une option en période de crise – en même temps que les efforts visant à freiner la migration clandestine, - d'autant plus que les permis de séjour de certains migrants cessent d'être valides après la perte de leur emplois. Enfin, étant donné que le *chômage* pourrait être plus élevé parmi les migrants dans les pays de destination, il a été suggéré d'adopter des mesures contre la discrimination des migrants dans la société et le marché du travail; pour aider les migrants à trouver de nouveaux emplois; pour leur permettre de faire cela avec le même permis de visa; pour recueillir des données globales sur les travailleurs migrants par secteur d'emploi dans le but d'éviter les déclarations simplistes et la transformation des migrants en 'boucs émissaires'.

En associant la crise aux *causes profondes de la migration*, les délégués ont souligné que celles-ci peuvent aussi se rapporter à des conflits ou aux changements climatiques. Ces derniers devraient être sérieusement pris en considération, vu que l'adaptation aux changements climatiques peut être inévitable et prévenir la migration 'climatique'. Un nombre de délégués ont suggéré que les causes profondes pourraient faire l'objet d'une session séparée d'une réunion future du FMMD.

Parmi **les solutions à plus long terme**, il a été jugé nécessaire non seulement de maintenir, mais aussi de renforcer les engagements pour l'atteinte des OMD afin de protéger les groupes les plus vulnérables durant la crise, vu qu'une baisse des APD pourrait empirer l'impact de la crise. Des mesures spécifiques de développement ont été présentées, par exemple la création de postes de travail dans les zones rurales ; des actions visant à un transfert d'envois de fonds plus efficace, rapide et sûr ; des stratégies de retour et de réintégration qui pourraient inclure des paquets d'appui, de l'assistance juridique, de la formation etc. A cet égard, ils a également été proposé de se concentrer sur la croissance du revenu plutôt que sur la croissance économique.

En matière de réponses de politiques de migration, les participants ont affirmé qu'elles devraient prendre en considération des questions à plus long terme, comme le fait que les facteurs de la migration resteront invariables après la fin de la crise, y compris les déséquilibres démographiques ou les écarts du marché d'emploi. Ainsi, il a été proposé d'éviter des mesures restrictives à l'égard des migrants pour prévenir une réaction d'hostilité à long terme et des modifications majeures dans les systèmes de migration. De même, les efforts d'intégration devraient être poursuivis,

comme devraient l'être les efforts pour faciliter la mobilité (portabilité des droits à pension et droits sociaux)¹³.

Enfin, les participants ont relevé que la crise est aussi une *opportunité* afin que la communauté internationale discute et collabore en matière de migration. Elle peut aboutir à des partenariats entre pays d'origine et de destination assurant le flux d'informations, et à l'adoption de mesures communes qui minimisent l'impact négatif de la crise. La migration peut aussi faire partie de la remise en état si l'on tient compte, par exemple, de l'entrepreneuriat des migrants.

Pour ce qui est de **l'égalité des sexes**, bien que les preuves d'un impact spécifique de la crise sur les femmes ne puisse mener à des conclusions, les délégués ont insisté sur le besoin de suivre la situation et d'assurer la protection des femmes, vu que les femmes migrantes encourent un risque de double discrimination en tant que migrantes et en tant que femmes. Cela prend aussi en considération la féminisation de la migration. L'exemple d'un projet spécifique a été présenté, mis en œuvre par un gouvernement en coordination avec des autorités locales et des ONG, dans l'objectif de répondre aux exigences du marché local, offrir des services de consultation et soutenir l'entrepreneuriat féminin. Une enquête réalisée parmi des femmes migrantes dans le même pays a démontré qu'elles souhaitent obtenir de nouvelles compétences à cause de la crise.

Pour ce qui est de la **migration de retour** due à la crise, le retour en masse prévu ne s'est finalement pas réalisé. Néanmoins, les participants ont souligné que les pays doivent adopter des programmes de réintégration à plus long terme avec une importance particulière sur les conseils juridiques, la reconnaissance des qualifications étrangères et les soins de santé pour les migrants de retour, tout en évitant un traitement privilégié des rapatriés par rapport à la population locale; qui plus est, les pays devraient veiller à ce que les compétences des rapatriés correspondent aux demandes du marché local. La recherche démontre que le retour est plus efficace quand il est volontaire et à la suite de l'acquisition de compétences. A cet égard, étant donné que les pays de destination connaissent mieux les compétences de leurs immigrés, la proposition qui a été faite fut qu'ils travaillent avec les pays d'origine et les aident pour la réintégration. Il faut aussi essayer d'améliorer les politiques de manière à ce que les migrants ne retournent pas temporairement, mais soient motivés de rester et de contribuer à leur pays¹⁴.

Recommandations et actions de suivi

Le rapport présenté à la fin de la session a relevé que la collection et le partage de données et d'expériences, au même titre que la recherche, sont essentiels à la formulation de réponses politiques et à l'évaluation des différents impacts de la récession économique sur différentes réalités. Des données ventilées par sexe et âge, ainsi que des données relatives à la féminisation de la migration dans son contexte le plus large, sont nécessaires. Le rapport a aussi souligné que les partenariats sont indispensables pour faire face à la crise individuellement et en coordination. Il énumère aussi les principes de base, comme la minimisation de la migration forcée, la promotion de la migration par choix, la protection des droits de l'homme des migrants et l'élimination de la discrimination. Il se réfère aussi au fait que la régularisation des migrants clandestins peut faire partie de la solution.

De plus, le rapport évoque le besoin de travailler conjointement pour assurer la remise en état au niveau mondial et national et prendre en considération tant les

¹³ Au sujet de l'intégration, voir aussi le chapitre sur la Table ronde 2.

¹⁴ A ce sujet, voir aussi le chapitre sur la Table ronde 2.

bénéfices que les défis du lien entre la migration et le développement. A cet égard, la création d'emplois est un domaine qui doit être mieux exploré. Les politiques de la migration légale nécessitent des procédures claires, harmonieuses et efficaces, mais les structures ne devraient pas être adaptées au hasard en raison de la récession, car la migration n'arrêtera pas. Le rapport a également insisté sur le besoin de synchronisation des politiques en prenant en considération d'autres phénomènes mondiaux, comme les changements climatiques, la hausse des prix des produits alimentaires etc. Pour conclure, il a recommandé d'attacher une importance particulière aux groupes les plus vulnérables comme les femmes et les enfants, malgré le fait que les secteurs occupés par les hommes sont le plus touchés par la crise économique actuelle. Les paquets de retour devraient se concentrer davantage sur le développement, notamment dans les zones rurales. Les recommandations finales de la session étaient comme suit:

- Garantir un partage coordonné, sans restriction et transparent de données et d'expériences sur l'impact des politiques afin de fonder les réponses des politiques à la crise économique sur les meilleures preuves possibles.
- Etablir des partenariats entre pays d'origine et pays de destination afin de faire face aux diverses manifestations de la récession économique grâce à une coordination mutuelle.
- Travailler en commun pour se remettre de la crise, prenant en considération les réalités, bénéfices et défis du lien entre la migration et le développement.
- Prendre au sérieux l'impact des changements climatiques sur la migration et les efforts communs visant à relever ce défi.
- Se concentrer notamment sur la gestion des tendances xénophobes et de la discrimination en période de crise économique et de pertes d'emploi.
- Pour ce qui concerne l'égalité des sexes, attacher une importance particulière à la féminisation de la migration.

C. Table ronde 2: *Intégration, réintégration et circulation des migrants pour le développement*

(Coordinateur: Dr Irena Omelaniuk // Conseiller national grec: Mme Dimitra Mimikopoulou)¹⁵

La Table ronde 2 s'est centrée sur deux étapes critiques du cycle de vie de la migration – la période passée à l'étranger et le retour au pays d'origine si les migrants choisissent de retourner – et sur les politiques qui soutiennent, protègent et habilite les migrants et leur contribution potentielle au développement au cours de ces étapes.

Les débats se sont tenus dans le contexte des formes émergentes de la mobilité temporaire et circulaire, qui contestent les approches traditionnelles de l'intégration des immigrants dans les pays d'accueil et du retour et de la réintégration des migrants. Ils ont complété l'orientation de développement de la Table ronde 1, mais ont également reposé sur les débats de réunions précédentes du FMMD portant sur

¹⁵ La rédaction de ce rapport a été rendue possible aussi grâce aux efforts du preneur de notes, M. Kostas Koukouzikis.

la protection et la capacitation des migrants, ainsi que sur l'augmentation des opportunités de migration régulière (p. ex. à travers de nouvelles formes de migration circulaire).

Session 2.1: Inclusion, protection et acceptation des migrants dans la société – relier les droits de l'homme et la capacitation des migrants pour le développement

(Co-présidents: Argentine et Emirats Arabes Unis)

La session a examiné l'hypothèse que, plus les migrants sont intégrés, protégés et acceptés dans leur pays d'accueil, le mieux ils peuvent garantir le bien-être de leurs familles et contribuer au développement des pays d'accueil et d'origine. Elle a étendu le débat usuel sur l'intégration des migrants, en tant que le domaine limité aux immigrants permanents, et a examiné les besoins élémentaires et les droits de l'homme des migrants temporaires ou circulants. Les migrants circulants, temporaires, saisonniers ou autres, ont souvent moins d'accès aux droits et services que les immigrants permanents ; pourtant, les experts sont d'accord sur le fait que la migration de personnes peu qualifiées ou temporaires apporte des bénéfices significatifs aux pays en voie de développement, souvent nettement plus importants que ceux apportés par la migration à plus long terme ou permanente.¹⁶

Observations principales et découvertes

Un consensus général a apparu par rapport à *l'inaliénabilité des droits de l'homme fondamentaux des migrants* tant au sein de la société que dans le lieu de travail, où de nombreux migrants sont frappés de discrimination et de xénophobie. En ce qui concerne les autres services et droits sociaux, il faudrait examiner de plus près comment adapter les politiques aux différents contextes ou types de migration: temporaire, à court terme, à long terme, permanente etc.

L'intégration est un processus à long terme et il n'existe pas de modèle '*de taille unique*'. Il existe peu de recherche et de preuves quant à l'impact de l'intégration sur le développement et l'évaluation des programmes requiert du temps. Toutefois, certaines bonnes pratiques ont commencé à émerger: par exemple, l'Australie a inclus dans son Programme pilote du Pacifique pour les Travailleurs Saisonniers, qui englobe 2,500 travailleurs, une analyse de l'impact du programme sur le développement. Il reste à tester comment la situation des migrants à l'étranger peut affecter leur capacité de contribuer au développement de leur pays d'origine.

Il existe un besoin largement reconnu de *réexaminer la notion du développement* dans le contexte de l'intégration. Le transfert des envois de fonds sociaux en tant que résultat du développement humain peut être un des liens les plus importants entre la migration, notamment l'intégration des migrants, et le développement. Cependant, les pays d'accueil doivent aussi mieux comprendre les bénéfices apportés par leurs immigrants, aussi bien temporaires qu'à long terme, au développement. Des services de base en matière de santé, éducation et bien-être social, accompagnés de lois et pratiques contre la discrimination et de la promotion du dialogue interculturel, sont nécessaires.

¹⁶ Voir aussi le document de travail de la session 1.1 rédigé par Dr Lindsay Lowell et Mme Stéphanie Lezell, Georgetown University (www.gfmdathens.org).

Les politiques d'éducation et de formation sont essentielles au renforcement du développement humain des migrants. La Grèce offre quelques bonnes pratiques, entre autres des écoles interculturelles et des cours de langue et de formation professionnelle pour migrants au chômage. Les 'centres de promotion de l'emploi' sont des guichets uniques qui essaient d'adapter la demande à l'offre et fournissent de l'assistance aux migrants au chômage.

Les politiques qui offrent accès égal aux *services de santé* contribuent aussi de manière décisive au renforcement du développement humain des migrants et des membres de leurs familles et font partie de l'intégration sociale. Les bonnes pratiques dans les pays d'accueil varient de celles de la santé et du bien-être universels qui couvrent tous les migrants (par ex. celles offertes par l'Argentine et le Portugal) à celles qui donnent accès limité aux soins de santé comme le programme de la Carte de Santé de l'Espagne pour tout migrant enregistré auprès des autorités locales. Le programme grec sur l'intégration se concentre aussi sur la provision d'accès aux services de santé.

Les associations de migrants peuvent influencer la contribution des migrants au développement dans leur pays d'origine. En Israël, elles comprennent également des associations de migrants temporaires. Les gouvernements peuvent renforcer leurs capacités de fournir de l'orientation, de partager des informations et d'investir dans le pays d'origine. Il a été proposé d'inclure des associations religieuses dans ce processus de renforcement des capacités. Les actions collectives des migrants contribuent aux projets de développement communautaires dans le pays d'origine et à la provision d'assistance d'urgence pendant les désastres naturels, tels les tsunamis et les inondations.

Les politiques d'intégration sont mieux mises en œuvre *au niveau local*, ce qui peut nécessiter une décentralisation des financements et de l'élaboration des *programmes*. Dans le cadre de son Plan stratégique pour la Citoyenneté et l'Intégration, l'Espagne effectue des transferts financiers aux conseils municipaux à travers le Fonds de Solidarité et offre, sur base annuelle, de l'assistance financière aux programmes innovateurs visant à promouvoir l'intégration des immigrants, éviter les situations de risque et améliorer la cohésion sociale au niveau local. Au Japon, le gouvernement local collabore étroitement au sujet des services de bien-être social, offre plus d'opportunités, améliore l'environnement du travail et examine le système des visas.

Les migrants ont besoin d'un *dialogue interculturel* pour renforcer leur développement humain. L'interculturalité est un des principes de base du Plan stratégique pour l'Intégration de l'Espagne. Les gouvernements doivent aussi promouvoir la participation des migrants au développement des politiques, ainsi que leur participation politique. Le Portugal, par exemple, se sert de médiateurs socio-culturels entre les services de l'Etat et la population immigrante. En Amérique Latine, les immigrants ont le droit de vote aux élections locales. En Grèce, le gouvernement envisage d'adopter de nouvelles lois pour accorder aux migrants des droits de vote aux élections locales, ainsi que la citoyenneté aux migrants de seconde génération.

Des *financements spéciaux* sont indispensables pour les programmes d'intégration pour tout type de migrant, comme ceux que l'Espagne fournit dans le contexte de son Plan stratégique pour l'Intégration. Une longue discussion s'est tenue sur les coûts et les bénéfices de la migration et des politiques de sa gestion. Les gouvernements doivent souvent faire des compromis entre les coûts et les bénéfices des options politiques. Le système de bien-être/soins de santé universel de l'Argentine, qui est ouvert à tous les migrants, est, à plus long terme, moins onéreux que si les besoins médicaux et sociaux des migrants étaient négligés. Il a été

convenu qu'il fallait évaluer les bénéfices de l'intégration pour le développement. Toutefois, l'OIT et le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'homme jugent utile une approche négative d'évaluation des coûts - pour les migrants, leurs familles et la société - de l'exclusion de migrants.

Par ailleurs, d'après une étude récente menée au Bangladesh sur la manière de *réduire le coût de la migration* par le biais de prêts à coût bas préalables au départ¹⁷, les coûts élevés de la migration peuvent menacer grandement le bien-être des migrants. Le gouvernement du Bangladesh, en collaboration avec des banques et des ONG, ont géré conjointement un programme de prêts pilote afin de renforcer la possibilité des migrants à bas revenu à travers une mobilité plus sûre, économique et circulaire. Les Philippines ont montré que les accords de travail bilatéraux offrent des cadres consensuels pour réduire et contrôler les honoraires de recrutement. Aux Philippines, où le régime des honoraires des recruteurs de migrants est déjà strictement contrôlé par la loi, il y a tendance à supprimer totalement les honoraires des recruteurs.

Toute considération liée aux sexes et à la protection des enfants devrait faire partie intégrante et fondamentale de tout programme d'intégration de migrants. La Grèce propose quelques bonnes pratiques pour la protection et la capacitation des femmes migrantes à travers la provision d'orientation spéciale, de cours de langue grecque et de parrainage pour l'emploi et la création d'entreprises. Le Plan stratégique pour l'intégration de l'Espagne prend en considération la protection des femmes. L'intégration des enfants, l'impact de l'émigration des parents sur les migrants et les relations entre les sexes au sein des familles et des communautés sont des priorités principales pour la Commission européenne.

La coopération entre ministères, services d'administration publique et acteurs non-étatiques est essentielle. En Espagne, le Directeur-Général pour l'Intégration des Immigrants finance des organisations à but non lucratif sur base annuelle pour qu'elles aident les immigrants en matière d'emploi, santé, bien-être des femmes, questions culturelles et sensibilisation. En Europe, l'UE promeut une Méthode ouverte de Coordination en matière d'élaboration de politiques pour l'intégration, qui regroupe des partenaires sociaux, la société civile et des groupes exclus pour des consultations annuelles à Bruxelles.

L'OIM atteste que les *Centres de Ressources pour les Migrants*¹⁸ peuvent servir de structure efficace pour la protection et la capacitation des migrants dans leur pays d'accueil, également à travers le dialogue interculturel avec les médiateurs culturels, comme en Slovaquie et au Portugal. Dans le pays d'origine, ils peuvent informer et orienter les migrants sur leur vie et travail à l'étranger. Ils peuvent aussi lier, formellement ou pas, les efforts des pays d'origine et d'accueil, comme par exemple dans le cas des centres d'information locaux du Portugal –SNIAE. L'instauration de réseaux peut aider à gagner temps, espace et argent, p. ex. à travers le partage de l'information et de son coût.

Pour *renforcer la protection institutionnelle* des étrangers contre la xénophobie, un nombre de délégués ont recommandé une plus large ratification de la Convention des Droits de l'Homme des N.-U. Un pays a suggéré de compiler les meilleures

¹⁷ L'étude intitulée 'Une approche basée sur le marché pour réduire le coût de la migration : Une étude de faisabilité du Bangladesh', financée par les EAU et mise en œuvre par le Professeur Philip Martin, a résulté du FMMD de Manille 2008 (disponible sur le site internet du FMMD).

¹⁸ L'étude intitulée 'Centres de Ressources pour les Migrants': Examen des bonnes pratiques en termes de services visés à la capacitation des migrants pour le développement', financée par les EAU et mise en œuvre par l'OIM, a résulté du FMMD de Manille 2008 (disponible sur le site internet du FMMD).

pratiques de la mise en œuvre de la Convention des N.-U. et de les publier sur le site du FMMD.

Recommandations et actions de suivi

- Compiler les **meilleures pratiques d'intégration** et les publier sur le site du FMMD.
- Effectuer une *recherche plus poussée sur l'évaluation de l'impact des politiques d'intégration* pour le développement (y compris les analyses des coûts et des bénéfices).
- Mener une étude comparative sur les politiques de protection sociale pour les migrants.
- Examiner la possibilité de lancer *un projet pilote sur un projet subventionné par banque/non gouvernemental pour les prêts à coût bas pour les migrants préalables au départ* comme suivi à l'étude du Bangladesh pour la session 2.1 et en porter les conclusions à la connaissance d'autres gouvernements.
- Examiner la possibilité de *renforcer les réseaux entre les Centres de Ressources pour les Migrants dans les pays d'origine et d'accueil*. Evaluer leur efficacité du point de vue des migrants.

Session 2.2: Réintégration et migration circulaire: est-ce qu'elle est efficace pour le développement?

(Co-présidents: Brésil et Portugal)

Cette session a abordé à nouveau un thème déjà discuté en 2007 et en 2008, mais du point de vue de la réintégration, un élément - clé de la circularité, qui est aussi un nouveau facteur pour la planification du développement. Elle a exploré l'hypothèse que la réintégration efficace des rapatriés peut soutenir les efforts de développement, notamment au niveau communautaire et, plus spécifiquement, dans le contexte de la migration circulaire.¹⁹

Observations principales et découvertes

Lors des préparatifs de cette session et dans le document de travail de celle-ci, la migration circulaire fut considérée comme incluant la migration temporaire, répétée, à long terme et permanente à tous les niveaux de compétences. La migration circulaire requiert des politiques de retour et réintégration différentes de celles requises par les programmes traditionnels de migration pour travail temporaire. Ainsi, des politiques d'entrée, séjour et emploi plus flexibles dans les pays d'accueil et des politiques de réintégration plus larges pour les retours temporaires et à plus long terme des migrants et des diasporas au pays d'origine.

Une meilleure connexion de la planification du marché d'emploi pour adapter les migrants aux postes d'emploi à l'étranger et au pays d'origine peut rendre la migration circulaire bénéfique pour le développement. Il existe quelques programmes de migration pour travail temporaire qui proposent aussi de bonnes pratiques de

¹⁹ Voir le document de travail de la Session 2.2, rédigé par un groupe de fonctionnaires gouvernementaux du Brésil et du Portugal et disponible sur le site du FMMD.

migration circulaire. Certains participants ont affirmé que les migrants devraient avoir le droit d'amener leurs familles afin de renforcer leur sens d'appartenance et augmenter leur intégration dans leur pays d'accueil.

A l'instar de la session 2.1, cette session se prononça en faveur *d'un changement de la manière de penser, allant du retour/ réintégration en soi au développement*, et de l'inclusion du retour et de la réintégration dans la planification générale du développement. Si des programmes de développement appropriés sont en place, la réintégration sera vraisemblablement couronnée de succès et contribuera au développement. De plus, cela assurerait l'implication des communautés locales au processus de la réintégration. Depuis les premières discussions relatives à ce sujet en 2007, un nombre de pays-membres de l'UE ont introduit de nouvelles dispositions pour faciliter la migration circulaire dans un contexte plus large de considérations liées au développement et de nouveaux programmes pilotes ont été lancés.

Les participants ont convenu que *chaque pays a besoin de différentes stratégies*, selon son stade de développement, ses capacités institutionnelles et le niveau des compétences et les circonstances de ses migrants. En tant que pays d'origine déjà assez avancé en matière de stratégie de développement, l'Île Maurice a réussi à négocier des accords de migration circulaire favorables avec des pays recevant des migrants et à créer ainsi un environnement d'entreprises favorable au retour et à la réintégration. Dans sa tentative de devenir un nouveau pôle de connaissance de classe mondiale, l'Île Maurice a relié ses programmes de migration circulaire avec le Canada et la France au développement des ressources humaines et à la modernisation de son infrastructure. L'Île Maurice insiste que, si les pays souhaitent le retour de leur diaspora, ils doivent moderniser leurs secteurs de santé et de connaissances.

L'Allemagne reconnaît que la migration circulaire peut réduire les pressions migratoires et, que, si elle est bien gérée, elle peut apporter des bénéfices pour toutes les parties et contribuer au développement. Toutefois, les politiques doivent être adaptées aux compétences et besoins des différents groupes, comme les travailleurs hautement, moyennement, peu ou non qualifiés et les étudiants (référence : Le 'Programme allemand pour le Retour des Experts').

Dans le cas du Mexique, le processus de la réintégration est lié au développement national et les décideurs politiques doivent analyser les divers besoins et résultats des personnes qui ont participé à des programmes de migration circulaire, accords bilatéraux et programmes de rapatriement volontaire et involontaire. Il existe différentes 'recettes' de mobilité. Le défi à relever consiste à les relier et les associer au développement.

Les *cadres juridiques* sont nécessaires pour faciliter les programmes de réintégration, comme le développement de petites ou moyennes entreprises et les dispositions adaptées en matière de financement. Grâce à son Programme de Réformes économiques, l'Île Maurice a adopté de nouvelles lois pour faciliter les activités d'entreprise, améliorer les relations et les droits aux lieux de travail, adapter les politiques des PME et les institutions, réduire l'impôt sur les sociétés et, plus généralement, encourager le retour et les investissements à l'Île Maurice. Les cadres juridiques facilitatifs comprennent des régimes flexibles de visa, de séjour et d'entrées multiples dans le pays d'accueil, la protection des droits de l'homme des migrants, la portabilité des droits à la pension, le transfert à coût bas et l'investissement de fonds, la reconnaissance des compétences et l'accès à la

formation et à la requalification. La 'Carte bleue'²⁰ de l'UE, qui s'adresse aux travailleurs qualifiés de pays tiers, est un outil efficace et à bas coût pour faciliter la circularité en Europe. Certaines délégations étaient de l'avis que cela peut aussi entraîner une fuite de cerveaux des pays en voie de développement.

Tout de même, le cadre politique et économique général est aussi important, comme cela est démontré par le Programme de Mobilité professionnelle UE-Afrique qui encourage la circulation des cerveaux en même temps que le renforcement des capacités et la participation de la société civile. En outre, un cadre pratique et technologique qui facilite l'engagement des employeurs est nécessaire pour rendre la migration circulaire efficace pour les marchés d'emploi. Les bureaux d'information sur l'emploi, les Centres de Ressources pour les Migrants, les agences de recrutement et les partenariats de formation sont de bonnes pratiques que l'on retrouve sous diverses formes dans les partenariats de mobilité UE-Moldavie et UE-Cap Vert, les accords entre l'Île Maurice et la France et entre l'Île Maurice et le Canada, et une série d'accords de travail bilatéraux comme ceux entre l'Espagne et la Colombie, le Portugal et l'Ukraine et entre les Philippines et un nombre de pays partenaires.

Les pays d'origine peuvent *intégrer la migration circulaire dans leurs stratégies de développement plus générales*. Comme le démontre le cas de l'Île Maurice, cela peut baisser les barrières au retour et offrir des incitations de réintégration orientées vers le développement. La réintégration peut déjà commencer au pays d'origine et avant le départ des migrants de leur pays d'accueil. Les pays d'origine peuvent aussi soutenir et protéger leurs migrants pendant leur séjour à l'étranger et les préparer pour retour et réintégration. Le Mexique reconnaît que l'éducation, la santé et la mise en réseau sont trois composantes indispensables pour la réussite des migrants à l'étranger et le bien-être de leurs familles et des communautés de leur pays d'origine. Le programme mexicain 'Reste en bonne santé, rentre en bonne santé' promeut la santé et la sécurité humaine des migrants Mexicains à l'étranger. Le Brésil et les Philippines ont fondé leurs propres écoles pour les enfants de leurs ressortissants à l'étranger et les Philippines offrent des services de conseils, formation, requalification et soutien de bien-être à leurs ressortissants qui vivent dans des pays d'accueil où ces services sont moins répandus.

Les pays d'accueil peuvent aussi *intégrer la migration circulaire dans leurs stratégies de migration et de développement* avec des pays partenaires. Ces stratégies comprennent la formation professionnelle, l'assistance à la réintégration et le renforcement des capacités dans le pays d'origine. Le 'Programme pour le Retour des Experts' allemand a comme objectif de renforcer les capacités dans les pays en voie de développement ou émergents à travers le transfert des connaissances des travailleurs expatriés. L'Allemagne soutient la stabilisation économique et politique des pays sortant de conflits à travers le retour, la formation professionnelle et le placement d'émigrés qualifiés provenant de ces pays. Les Pays-Bas offrent de l'éducation et des opportunités de formation professionnelle aux ressortissants de pays en voie de développement afin de renforcer leurs 'plans de développement personnel'. Les Pays-Bas ont également lancé un appel pour des propositions de la

²⁰ La Directive européenne sur la Carte bleue, qui est entrée en vigueur le 18 juin 2009, a comme objectif d'attirer la main d'œuvre de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié dans les pays membres de l'UE en instituant une procédure accélérée d'octroi de permis de séjour et de travail (voir <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:155:0017:0029:EN:PDF>).

part de pays partenaires afin de mettre en oeuvre des programmes de migration circulaire.

Les pays d'origine peuvent *adapter les compétences des migrants aux postes de travail disponibles dans leurs secteurs de développement*. L'expérience des Philippines et de l'Île Maurice a montré que cela doit commencer avant le départ, à travers l'information et la spécialisation professionnelle visant à garantir le travail à l'étranger et la réinsertion professionnelle après le retour de l'étranger. L'information des migrants et la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger sont déterminantes pour leur réinsertion au marché d'emploi des pays d'origine. Certains programmes circulaires, comme ceux qui s'adressent aux travailleurs saisonniers agricoles, ne permettent pas aux migrants d'acquérir de nouvelles compétences. De même, il n'existe pas beaucoup de pays d'origine qui reconnaissent les nouvelles compétences ou l'expérience que les migrants rapatriés ramènent dans leur pays d'origine. Les Philippines disposent de 37 centres de ressources où des professionnels, des volontaires et des ONG offrent de la formation et des fonds de démarrage aux rapatriés.

Les pays d'accueil et d'origine doivent travailler de concert et avec des agences privées, non gouvernementales et internationales, dans le but de relier le retour et la réintégration aux projets de développement, notamment au niveau local et communautaire. Ces projets doivent impliquer la communauté en tant que bénéficiaire et agent multiplicateur possible pour maximiser les ressources nécessaires au soutien des initiatives de développement communautaires. Le programme pilote de migration circulaire entre l'Île Maurice et la France illustre comment le pays d'origine intègre la migration dans son programme national de développement et comment le pays d'accueil réagit pour tirer des profits mutuels. L'accord bilatéral entre l'Île Maurice et la France prévoit l'octroi de certaines catégories de visas, y compris celui pour une nouvelle entrée, sur la base d'une acceptation commune de l'intégration économique et sociale des travailleurs dans les deux pays. Cet accord est bénéfique pour l'Île Maurice car chaque euro mis de côté par les migrants en France a une double valeur une fois transféré à l'Île Maurice.

Les coûts de réintégration et, en général, des programmes de migration circulaire peuvent être partagés à travers des partenariats, l'adaptation de fonds et des Fonds de Formation. Ceux-ci peuvent contribuer à une répartition plus égale des coûts et de la propriété, mais aussi combler l'écart entre les besoins directs – par exemple, les subventions du gouvernement ou des donateurs pour le démarrage d'entreprises ou comme supplément de salaire – et une autonomie à plus long terme des migrants rapatriés et/ou de la durabilité de leurs entreprises.

Les partenariats de mobilité UE-Moldavie et UE-Cap Vert sont considérés comme des cadres consultatifs pour gérer et contrôler les flux migratoires. Ils fixent des définitions communes et mutuellement acceptables, comme celle de la migration régulière et irrégulière ou de l'intégration/réintégration. En outre, ils fixent les négociations sur la migration dans le contexte plus large de la consolidation des diasporas, du développement du marché et du renforcement des capacités au niveau national.

Les organisations d'experts internationales sont des partenaires indispensables pour regrouper les parties prenantes pertinentes, dans les pays d'origine et d'accueil, pour la mise en place et la gestion initiale de programmes de migration circulaire. Par exemple, l'Île Maurice est en train d'instaurer, en collaboration avec l'OIM, un système de gestion de bases de données pour permettre à ceux qui souhaitent participer au programme de migration circulaire de s'y inscrire en ligne. L'OIT a

également fourni de l'assistance technique sur des questions de sécurité sociale et la conclusion des accords bilatéraux avec la France et le Canada. L'île Maurice participe aussi à l'appel de l'UE pour propositions de coopération avec des pays tiers. La Banque Mondiale, quant à elle, entreprend pour les Pays-Bas et le Portugal la surveillance du suivi de leurs programmes de migration circulaire.

Les perspectives liées aux sexes peuvent être une façon d'adapter les politiques de réintégration aux nouvelles formes de mobilité. Les femmes rapatriées ont souvent moins d'incitations que les hommes de se rapatrier ou de circuler leurs compétences. La prise en considération des besoins spéciaux des femmes rapatriées peut rendre les stratégies d'adaptation plus efficaces. La formation de l'OSCE prévue pour 2010 tient compte de cette perspective dans ses programmes de réintégration.

Il n'existe pratiquement pas d'évaluations *de l'impact de la migration circulaire et de la réintégration* sur le développement. Un grand nombre de gouvernements ont jugé qu'il est impératif de collecter des données relatives à ce sujet. Il faut renforcer la capacité des pays d'origine pour faire cela et effectuer des évaluations de l'impact. Il faut identifier les indicateurs principaux, même s'ils varient selon la localité ou la région.²¹ Il faut suivre dans le temps l'impact du retour et de la réintégration sur les familles, les communautés et les marchés d'emploi locaux. Un des indicateurs proposés était la mobilité sociale de la famille; un autre, l'effet multiplicateur sur les taux d'emploi locaux.

Mais quand est-ce que le développement personnel ou la réintégration doivent idéalement commencer à contribuer au développement? On pourrait tirer des leçons des programmes de retour et de réintégration de longue date, comme le 'Programme pour le Retour des Experts' allemand. D'autre part, les outils de suivi et les indicateurs peuvent émaner d'évaluations d'autres programmes (par ex. l'évaluation de la Migration pour le Développement en Afrique par l'OIM, résultat du FMMD de Bruxelles en 2007).

Les gouvernements ont observé une *complémentarité entre l'intégration et la réintégration* dans le contexte du développement. L'intégration peut commencer dans le pays d'origine, alors que le retour et la réintégration peuvent commencer dans le pays d'accueil. Ainsi, la spécialisation et l'orientation professionnelle pour le travail à l'étranger peuvent aussi préparer les migrants pour leur retour et réinsertion à la condition qu'elles soient liées aux besoins réels du marché d'emploi dans les deux pays. Les allocations de sécurité sociale transférables peuvent encourager les gens à rentrer et constituent un capital supplémentaire pour ceux qui créent des entreprises ou d'autres activités économiques à leur retour. La réduction des coûts de migration et des risques d'exploitation par les recruteurs dans le pays d'origine peuvent ouvrir la voie pour une vie plus sûre et plus protégée pour les migrants vivant à l'étranger. Ces conditions peuvent élargir les choix des gens, y compris leurs décisions de se rapatrier et de se réintégrer dans leur pays d'origine.

Recommandations et actions de suivi

- Elaborer **une base de données sur les programmes de migration circulaire** en tant qu'outil d'information pour le FMMD.
- Mener des études longitudinales ou uniques au sujet de l'impact de la réintégration sur le marché d'emploi local dans le pays d'origine.

²¹ Voir aussi l'étude du Professeur John Willoughby intitulée « En préparant le retour et la réintégration des travailleurs sous contrat – facteur de développement ? », financée par les Emirats Arabes Unis pour nourrir les débats de la Table ronde 2.

- Créer un observatoire pour recueillir des données et expériences de réintégration dans l'objectif de soutenir les évaluations futures. Des organisations non gouvernementales devraient contribuer à ce projet.
- Définir une série d'indicateurs pour évaluer l'impact des stratégies de réintégration sur le développement.

D. Table ronde 3: Cohérence politique et institutionnelle et Partenariats

(Coordinateur: Dr. Rolph Jenny // Conseiller national grec: Dr. Georges Mavrommatis)²²

La cohérence politique et institutionnelle et les partenariats relatifs à la migration et au développement jouent un rôle déterminant pour le processus du FMMD. A Bruxelles et à Manille, ils ont été identifiés comme pierre angulaire du FMMD qui appuie tous les autres sujets relatifs aux politiques et pratiques de migration et de développement. La *notion* de la cohérence des politiques et des programmes, les *mécanismes* nécessaires pour des dispositions institutionnelles plus cohérentes, le besoin d'*évaluer* ces notions et dispositions et, enfin, les données et outils de recherche requis pour l'élaboration de politiques cohérentes et fondées sur preuves ont fait l'objet de discussions profondes à Bruxelles et à Manille. En même temps, dans le contexte des partenariats et de la coopération, les processus consultatifs régionaux (PCR) et les *fora et initiatives interrégionaux* plus récents ont aussi été discutés lors de ces réunions.

Le FMMD d'Athènes a poursuivi le débat sur ces questions cruciales et les deux sessions de la Table ronde 3 ont offert aux participants une opportunité de faire le bilan des derniers développements, de présenter les progrès réalisés et d'explorer de nouveaux secteurs d'élaboration de politiques, actions et coopérations cohérentes au niveau national, régional et mondial.

Session 3.1: Cohérence politique et institutionnelle – Dernières données et découvertes de la recherche

(Co-présidents: Maroc et Suisse)

En donnant suite aux débats des FMMD précédents sur la cohérence des politiques, les données et les outils de recherche, la session a examiné les interactions entre les données et la cohérence des politiques et a analysé le rôle des données et des découvertes de la recherche au soutien du développement de politiques cohérentes et fondées sur preuves dans le domaine de la migration et du développement. En même temps, les gouvernements ont présenté les progrès réalisés en matière de promotion de la cohérence politique et institutionnelle, y compris les dispositions et obstacles intra-gouvernementaux à l'atteinte de cette cohérence. Une enquête informelle menée au cours du processus préparatif auprès d'un nombre de pays participants au FMMD a donné quelques réponses détaillées et démontré les efforts continus fournis par les gouvernements pour avancer dans la direction de telles politiques et pratiques cohérentes.

Le document de travail de la Session 3.1 a mis l'accent sur une série de sujets, comme le degré auquel les politiques sur la migration et le développement sont comprises dans les Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) et les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA), la révision des Objectifs du Millénaire pour le Développement et leur lien avec le thème central du FMMD d'Athènes, ainsi que les politiques de donation dans le contexte de la migration et du développement. Le débat s'est centré sur la façon dont on peut alimenter constamment la volonté politique pour poursuivre des politiques de migration et de développement cohérentes et efficaces, assurer la cohérence institutionnelle, atteindre une meilleure compréhension de l'importance de la collection des données et d'une analyse des politiques fondées sur preuves, y

²² Ce rapport a été rédigé aussi grâce aux efforts du preneur de notes, le Dr. Mavrommatis.

compris le renforcement de la coopération entre les gouvernements, le monde universitaire et les agences internationales, et évaluer la contribution des profils migratoires, lancés par la Commission européenne, au développement de la base des preuves liées à la migration et au développement.

Observations principales et découvertes

Les co-présidents de la session ont souligné le besoin pour plus de cohérence, de coopération et de coordination entre les différents ministères et départements au sein du gouvernement, et entre les gouvernements, en mettant l'accent sur la nécessité de 'passer de la théorie à la pratique'. Un des objectifs principaux de la discussion était d'examiner le rôle et l'utilité des données et recherches relatives aux politiques qui peuvent soutenir les pratiques et politiques cohérentes et efficaces dans le domaine de la migration et du développement, d'alimenter de manière continue la volonté politique et la capacité technique à cet égard et de réviser le rôle des Points de contact nationaux du FMMD dans le contexte de la cohérence institutionnelle. Comment les gouvernements peuvent-ils avoir meilleur accès aux données et recherches relatives aux politiques de manière à ce que cette information puisse servir réellement à l'élaboration de politiques mieux fondées sur preuves par les gouvernements? L'importance du Groupe de Travail *ad hoc* sur la cohérence politique, les données et la recherche, nouvellement établi, a aussi été notée.

Les participants ont reconnu qu'en dépit du progrès réalisé en matière d'alimentation de la volonté politique, la *cohérence politique et institutionnelle* au niveau national était souvent freinée par un manque de communication entre les différents ministères et départements. Une approche basée sur les sexes et les droits de l'homme et droits sociaux des migrants devrait faire partie intégrante de la cohérence politique et les soucis des acteurs de la société civile et des migrants eux-mêmes devraient être également pris en considération au cours du développement de politiques cohérentes. La cohérence politique est clairement liée aux dispositions institutionnelles et à une approche gouvernementale intégrée. Souvent, les efforts déployés vers l'augmentation de la cohérence politique et institutionnelle nécessitent plus de financement et de soutien international.

Cependant, une approche cohérente présuppose aussi que la législation nationale soit alignée sur le droit international, que le développement et le multiculturalisme soient promus tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil, que les migrants non autorisés soient régularisés et que la xénophobie et la traite des êtres humains soient éliminées. La cohérence des politiques de migration et de développement doivent être basées sur une responsabilité partagée entre les pays d'origine et d'accueil. Il a été noté que les budgets nationaux affectent le développement d'une approche cohérente et que les défis à la cohérence politique dans les pays développés diffèrent de ceux dans les pays en voie de développement. Un participant a proposé de produire un résumé de projet ('concept note') sur les variables d'une élaboration de politiques cohérentes à distribuer aux participants du FMMD. Un autre a proposé d'organiser une session de Table ronde spéciale en 2010 sur les partenariats avec la société civile et a souligné que le FMMD doit examiner comment le développement peut réduire la migration forcée et assurer un meilleur équilibre entre praticiens et universitaires.

De nombreux participants ont ensuite mentionné leurs efforts visant à instaurer des *systèmes intra-gouvernementaux* plus cohérents et mieux coordonnés, y compris l'établissement de points de contact chargés de coordination, de taskforces et de groupes de travail inter-ministériels, ainsi que la réalisation d'études pour l'analyse et l'évaluation des intérêts conflictuels des ministères concernés, p. ex. à travers

l'analyse des défis mondiaux et de leur évaluation en termes de solutions et approches nationales.

Un nombre de participants ont aussi affirmé que le *renforcement des capacités* en matière de gouvernance de la migration et le lien entre la migration et le développement sont un aspect essentiel de la coopération internationale et des partenariats. Il faudrait renforcer davantage un tel soutien, d'autant plus qu'il a un rapport avec la capacité de collecter des données fiables sur la migration et le développement.

Au sujet des *politiques de donation*, quelques-uns ont exprimé l'avis que les politiques commerciales et économiques contredisent les politiques de migration internationale et de développement, comme c'était le cas des politiques de pêche dans le Nord qui ont contribué au chômage de l'industrie de pêche du Sud. Parfois, les gouvernements optent pour des accords bilatéraux étroitement centrés plutôt que pour des dispositions multilatérales plus cohérentes.

En ce qui concerne les réponses à *l'enquête informelle sur la cohérence politique et institutionnelle*, une majorité des 32 gouvernements contactés avaient développé de nouveaux programmes et politiques reflétant une approche cohérente de la migration et du développement ; une plus grande majorité avaient affiné leurs activités existantes ; enfin, une majorité ont répondu que les débats tenus au sein du FMMD avaient contribué à ces actions. En termes de cohérence institutionnelle, une vaste majorité avaient chargé une unité gouvernementale spéciale de la coordination de la planification et du travail sur la migration et le développement, une majorité avaient renforcé le rôle du Point de contact national du FMMD dans ce domaine, mais seulement dans une minorité de pays ce Point de contact était aussi chargé de la coordination intra-gouvernementale.

Pour ce qui est de la relation entre les données, la recherche et la cohérence politique, il y a eu consensus général sur le fait que les politiques cohérentes et efficaces sur la migration et le développement dépendent de données et recherches fiables, mises à jour et accessibles. Bien que les participants aient admis que ces données sont essentielles aux politiques cohérentes et efficaces, l'abondance et la dispersion des sources de données et des conclusions de recherches rendent difficile l'accès des gouvernements à ces informations. Il faut donc déployer des efforts pour établir des priorités parmi les activités de recherche sur la migration internationale et le développement afin de les adapter aux réels besoins des décideurs politiques gouvernementaux.

Les participants ont identifié le besoin de renforcer la capacité des pays en voie de développement de collecter et d'analyser des données sur la migration et le développement par le biais, par exemple, de l'observatoire de l'ACP qui sera instauré prochainement dans 12 pays pilotes d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique par un consortium de quelques 20 instituts de recherche et de politiques, formé et dirigé par l'OIM. Les participants ont mis l'accent sur l'importance de mettre régulièrement à jour ces données. La cohérence serait atteinte par la constitution de groupes de travail ou comités techniques interministériels nationaux composés de producteurs et d'utilisateurs de données, y compris de bureaux de statistiques nationaux, comme cela a été fait dans le contexte des profils migratoires pour l'Afrique occidentale et centrale financés par la CE et mis en œuvre par l'OIM.

La collection et l'analyse, par l'OCDE, de données, notamment de celles portant sur l'emploi et les sexes, sont précieuses et doivent être intégrées dans la recherche spécifique. Les participants se sont référés au manque de données, comme celles portant sur le marché de l'emploi dans plusieurs pays en voie de développement,

mais aussi au module sur les statistiques de la migration de la main d'œuvre développé et testé par l'OIT pour être incorporé dans les enquêtes auprès des ménages. Les recommandations incluses dans le Rapport 'Migrants Count' pour 2009 de la Commission pour les Données sur la Migration internationale offrent aux gouvernements et aux experts une feuille de route utile pour améliorer la collection et analyse des données avant le Dialogue de Niveau Elevé sur la Migration internationale et le Développement prévu pour 2013.

Au sujet de la proposition du FMMD de 2008, il a été souligné que le *cycle des recensements de la population de 2010* qui est actuellement en cours constitue la source principale de données comparables sur la migration au niveau international. Il a été suggéré d'impliquer les bureaux de statistiques nationaux à l'amélioration des données sur la migration et de traiter de cette question à l'occasion de la réunion de la Commission des Statistiques des Nations-Unies en février 2010.

Une bonne pratique consistait à échanger des données sur la migration sur la base de définitions et méthodologies communes en Amérique latine et aux Caraïbes. Plus de recherche était nécessaire au sujet de l'impact de la migration sur le développement, y compris dans les pays d'accueil, des implications des sexes pour la planification des politiques de migration et de développement, l'impact de la migration sur les femmes et les enfants restés au pays d'origine, et la migration Sud-Sud.

La question des *profils migratoires*, conçus par la CE et mis en œuvre par l'OIM en collaboration avec des gouvernements concernés et des parties prenantes non gouvernementales, a été soulevée par un nombre de participants à la suite de la discussion antérieure de la session 1.1. Même si les participants se sont montrés amplement en faveur de l'approche et de la notion des profils, ils ont souligné l'importance de la propriété de ces profils par les pays concernés. Certains des participants ont proposé d'élargir l'étendue des profils en y ajoutant des facteurs de développement humain et plus de données sur les aspects du développement économique. Les profils migratoires ne sont pas simplement un 'instantané' de l'image de la migration dans un pays à un moment donné, mais un moyen de renforcer de manière constante la capacité de l'état de mettre à jour les données et de fournir des informations pertinentes.

Bien qu'un modèle unique soit utile, il a été reconnu que les profils migratoires doivent être adaptés à la réalité de chaque pays, élaborés en coopération étroite avec les pays concernés et être considérés comme un processus de renforcement de la capacité institutionnelle et de la cohérence plutôt qu'une activité *ad-hoc*. Ils constituent aussi une base solide pour intégrer la migration dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, ainsi que pour informer le développement de la politique nationale sur la migration. Vu que le modèle des profils migratoires était sous examen, les participants ont proposé d'y revenir à la prochaine réunion du FMMD.

En ce qui concerne le travail et les processus futurs, de nombreux participants ont salué la constitution *du groupe de travail ad-hoc sur la cohérence politique, les données et la recherche*. Ce nouveau mécanisme informel pourrait aider le FMMD à se concentrer de manière continue sur le lien entre la cohérence politique et les données, même pendant les intervalles entre deux réunions annuelles du FMMD, et assurer une meilleure compréhension des données et des conclusions de la recherche sur des politiques de migration et de développement cohérentes et fondées sur preuves. Le monde universitaire et les organisations internationales devraient participer à ce groupe de travail afin de renforcer l'interface entre les décideurs politiques gouvernementaux et les experts non gouvernementaux. Par

ailleurs, la Réunion des Experts qui s'est tenue à Vienne en Juin 2009 fut utile et de tels événements inter-sessionaux relatifs au FMMD devraient continuer à avoir lieu.

Recommandations et actions de suivi

- Le FMMD devrait continuer à se concentrer sur la cohérence politique et institutionnelle en matière de migration et développement, et sur la recherche et les données qui peuvent appuyer cette cohérence. Le FMMD du Mexique doit à nouveau inclure une session de Table ronde en 2010 sur ces questions.
- Attacher de l'attention soutenue à l'intégration de la migration dans la planification du développement, comme les DSRP, les activités visant à atteindre les OMD et les Plans d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) concernant les changements climatiques.
- Utiliser le rapport 'Migrants Count' de Mai 2009 publié par la Commission pour les Données sur la Migration internationale pour la recherche et la politique de développement en tant que feuille de route qui permettrait aux gouvernements et experts d'améliorer la collection et l'analyse des données.
- Utiliser le recensement mondial de 2010 en tant qu'opportunité importante pour que tous les états-membres recueillent des données sur la migration internationale. Les bureaux de statistiques nationaux devraient être prévenus et la Commission des Statistiques des Nations-Unis devrait traiter de cela à l'occasion de sa prochaine réunion, prévue pour février 2010.
- Reprendre les profils migratoires, conçus par la CE et mis en œuvre par l'OIM en collaboration avec des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, comme outil pour développer une approche globale de la collection de données et de politiques cohérentes sur la migration et le développement. Ces profils, appartenant aux pays concernés, doivent inclure des données et des analyses sur les pays tant d'origine que d'accueil. Les pays et organisations internationales intéressés devront contacter la CE; tout progrès relatif sera présenté au FMMD de 2010.
- Le groupe de travail ad hoc du FMMD sur la Cohérence des Politiques, les Données et la Recherche doit poursuivre ses activités afin de (1) continuer à offrir un interface entre décideurs politiques gouvernementaux et experts en recherches, (2) discuter comment améliorer l'utilité et les priorités des preuves pertinentes à la politique, (3) assurer que la cohérence politique et institutionnelle, les données et la recherche soient aussi traitées entre les réunions annuelles du FMMD et (4) contribuer à la préparation des réunions du FMMD futures. L'appartenance au groupe demeure volontaire et ouverte, celui-ci comprenant des gouvernements intéressés parmi ceux qui participent au FMMD, des experts provenant de la société civile et du monde universitaire, ainsi que des organisations institutionnelles.

Session 3.2: Processus consultatifs régionaux (PCR) et Fora inter-régionaux

(Co-présidents: Australie and Thaïlande)

Conformément aux recommandations faites à Manille au sujet des PCR et des fora inter-régionaux, la session 3.2 porta sur la coopération régionale et inter-régionale et les partenariats, offrant ainsi une autre opportunité à des gouvernements et d'autres

acteurs de présenter et de passer en revue les différentes activités mises en œuvre dans des régions spécifiques et de traiter le rôle mutuellement renforçant du FMMD, des processus régionaux et des fora inter-régionaux.

Observations principales et découvertes

Les co-présidents ont expliqué la notion et le rôle des PCR et des fora inter-régionaux, en soulignant qu'à présent, de tels processus et fora couvrent pratiquement toutes les régions du monde, que les gouvernements participent parce qu'ils peuvent profiter concrètement de ces activités et que leur approche et ordre du jour varient selon les priorités régionales. Une question - clé était d'examiner les synergies entre le FMMD et les PCR et fora inter-régionaux, y compris comment les découvertes et conclusions du FMMD sur le lien entre la migration et le développement pourraient nourrir les débats des PCR intéressés, et comment le FMMD pourrait profiter de l'expérience des PCR et fora inter-régionaux pour traduire le dialogue informel en action concrète par les gouvernements et autres parties prenantes.

L'Australie a présenté le rapport de la *Réunion mondiale des Présidences et des Secrétariats des PCR qui s'est tenue en juin 2009 à Bangkok*, et qui a réuni des représentants des PCR les plus importants de par le monde pour partager des expériences et échanger des vues sur la valeur et les avantages que présente la facilitation des dialogues et coopération régionaux sur la migration à travers les PCR. Référence fut faite aux focalisations et ordres du jour flexibles des PCR selon les priorités des gouvernements participants, leur caractère informel, le fait qu'ils sont dirigés par les états, les liens entre les PCR et le FMMD, l'accord conclu à Bangkok d'organiser ces réunions une fois tous les deux ans et l'étude d'évaluation en cours sur l'impact et les conclusions des PCR (le rapport de la réunion de Bangkok est aussi disponible sur le site du FMMD au www.gfmd.org et sur le site de l'OIM au www.iom.int/jahia/Jahia/policy-research/regional-consultative-processes).

Lors de sa présentation sur la *Conférence sur la Migration en Amérique du Sud*, l'Equateur a fait référence à l'approche intégrale de la migration et du développement par la Conférence et au fait que les droits de l'homme font partie intégrante de son ordre du jour, tout comme la migration de la main d'œuvre, les envois de fonds, les questions de sécurité sociale et la régularisation des migrants. La Conférence se concentre de plus en plus sur la contribution des migrants au développement des pays d'accueil, un aspect qui devrait également être poursuivi dans le contexte du FMMD.

La France, parlant de la *Conférence euro-africaine sur la Migration et le Développement*, a souligné les similitudes entre la Conférence et le FMMD, vu que la Conférence se focalise sur les implications de la migration pour le développement, les partenariats et la coopération, la responsabilité partagée des pays participants, le travail avec les diasporas, la promotion de la migration temporaire et d'autres formes de migration légale, y compris la création d'une migration de mobilité et de partenariats d'emploi solides ; et que l'Approche intégrale de l'UE à la Migration soutient le suivi de la Conférence. La France a également fait référence aux activités du *Dialogue 5+5 dans la Méditerranée occidentale et du Dialogue sur la Migration de transit en Méditerranée (MTM)*.

Une organisation internationale a mis l'accent sur son engagement d'appuyer les PCR, soulignant que leurs différents ordres du jour sont adaptés aux priorités régionales, ainsi que leur efficacité vis-à-vis de préoccupations immédiates partagées par les gouvernements participants. Elle a insisté sur la complémentarité et la nature mutuellement renforçante du dialogue et de la coopération des PCR au

niveau régional avec les discussions tenues dans le cadre du FMMD, y compris l'enrichissement des débats du FMMD par les leçons tirées des activités de certains PCR et l'évolution de certains PCR inspirée des discussions au sein du FMMD. Elle envisage de renforcer son soutien aux PCR, lorsque les gouvernements participants le souhaitent, par le biais, entre autres, de la section de son site consacrée aux PCR et elle s'est déclarée en faveur de la création d'un PCR aux Caraïbes.

L'Indonésie s'est référée au *Processus de Bali*, qui se concentre sur la lutte contre la migration clandestine. Ce processus a augmenté la collaboration entre les pays de l'Asie et du Pacifique, notamment entre agences d'application des lois. Des ateliers sur des sujets comme le trafic illicite de personnes et la migration clandestine ont contribué à augmenter la coopération et ont été soutenus par l'OIM et l'UNHCR. Un nouveau Groupe de Pilotage garantit la coordination et la gestion du processus. L'Indonésie a également commenté le *Processus de Colombo*, soulignant qu'il se concentre sur la coopération en matière d'emploi légal des ressortissants de pays asiatiques à l'étranger, y compris la protection des travailleurs migrants, le besoin de maximiser l'impact de cette migration de main d'œuvre sur le développement et le développement des compétences. Les synergies entre le Processus de Colombo et l'UE doivent être renforcées et la prochaine Réunion ministérielle du Processus de Colombo sera présidée par le Bangladesh au début de 2010. Pour ce qui est du *Dialogue d'Abou Dhabi*, le renforcement des capacités, les projets de formation et le progrès continu sur l'instauration de la confiance et le dialogue ont été cités. Le dialogue d'Abou Dhabi réunit les pays d'origine de main d'œuvre asiatiques du Processus de Colombo et les pays de destination de travailleurs asiatiques du Conseil de Coopération du Golfe, de Singapour et de la Malaisie dans le contexte de quatre partenariats pour le développement.

En se référant au Processus de Colombo, le Bangladesh a parlé de son utilité pour le dialogue sur les meilleures pratiques et la coopération concrète et a confirmé qu'il présidera le processus en 2010.

Le Professeur Randall Hansen a parlé de l'étude d'évaluation des PCR qui a été mandatée par l'OIM. Cette étude avait été demandée dans une recommandation du FMMD de Bruxelles en 2007. Les questions principales de l'évaluation concernaient l'impact général des PCR sur la gouvernance de la migration et le développement et l'orientation future des PCR. Plus de 80 interviews ont été réalisées auprès de gouvernements et d'autres acteurs sur des questions comme les définitions, les ordres du jour thématiques, les changements de pratiques et politiques, l'instauration de la confiance et de la coopération et la propriété étatique des PCR. L'étude examine les leçons tirées en soulignant que les PCR sont plus efficaces quand ils sont adaptés aux contextes spécifiques pour lesquels ils ont été conçus et sont strictement gérés par les états. Un nombre de recommandations ont été faites sur le rôle et l'évolution des PCR dans l'avenir, y compris leur contribution à une meilleure et plus large gouvernance de la migration aux niveaux régional et mondial, ainsi que sur le rôle potentiel des N.-U. et de l'OIM à cet égard.

Quelques participants ont exprimé l'avis que les activités des PCR constituent une pierre angulaire importante vers une meilleure gouvernance de la migration et une meilleure élaboration de politiques à moyen et à plus long terme, car elles contribuent à la formulation de politiques et pratiques aux niveaux national et régional. L'étendue des ordres du jour des PCR varie selon les préoccupations et intérêts régionaux des gouvernements. Elles sont donc flexibles et, selon l'intérêt des gouvernements, peuvent inclure des sujets allant de la gestion des frontières, du développement, des droits de l'homme, des questions sociales et du commerce à la migration de main d'œuvre et l'emploi. Un élément principal et un avantage des PCR demeurent leur succès en termes d'instauration de confiance et leur caractère

informel et non contraignant qui constituent des moyens puissants pour la recherche d'approches pratiques et orientées vers les solutions aux questions de migration.

Pour ce qui est des accomplissements et des résultats des PCR, il existe une expérience établie en matière de suivi et de mise en œuvre des résultats par les gouvernements participants. Toutefois, certains des accomplissements sont 'invisibles', vu qu'il est difficile de mesurer le niveau de confiance concret que les PCR peuvent instaurer entre les gouvernements ou d'évaluer la valeur exacte des réseaux extensifs et informels émanant des contacts des PCR. Il n'est pas toujours facile d'expliquer ces avantages aux Ministères des Finances afin d'obtenir constamment de l'aide financière. Cependant, il existe toujours des résultats bien visibles et concrets, comme p. ex. dans le contexte du Processus de Bali, qui a pu faire face de manière très efficace aux trafiquants de personnes.

En ce qui concerne la couverture régionale en Afrique, certains participants se sont demandés si les PCR existent dans toutes les sous-régions et ont mentionné que des questions comme la migration forcée, les réfugiés et le développement devraient également être abordées. Une référence spéciale a été faite aux processus MIDSA et MIDWA, respectivement en Afrique du Sud et de l'Ouest, ainsi qu'au nouvel PCR IGAD en Afrique de l'Est, tous soutenus par l'OIM, et aux efforts en cours pour étendre la largeur et la profondeur de la couverture des questions de priorité pour ces gouvernements et leurs partenaires qui dépendent tous de ressources.

Les participants se sont aussi référés au *renforcement étendu des capacités et aux activités de formation* que les PCR ont promus et réalisés depuis nombre d'années : la spécialisation professionnelle, la sécurité des frontières et les questions juridiques, les politiques de visa, le partage d'informations et de renseignements, la facilitation de la migration de la main d'œuvre, le droit international sur la migration, les droits de l'homme, le lien entre la migration et le développement entre autres. Un large éventail d'agences gouvernementales sont impliquées à ces débats au niveau national et ont, donc, un rôle important à jouer pour le renforcement de la cohérence politique au niveau national.

Un nombre de participants ont évalué l'impact des discussions du FMMD au sujet de la migration et du développement sur les ordres du jour des fora inter-régionaux et de ceux des PCR dont les ordres du jour comprennent des aspects du développement. Les découvertes et conclusions des discussions tenues au sein FMMD ont été incorporées dans de nombreux ordres du jour, en stimulant et en contribuant aux débats et actions régionaux. Toutefois, il en existe d'autres qui ne considèrent pas le lien entre la migration et le développement comme une priorité, même s'ils comprennent des discussions sur les implications générales de la migration pour le développement.

Le FMMD, les PCR et les fora inter-régionaux peuvent tirer de différentes manières des enseignements l'un de l'autre afin de se renforcer mutuellement, mais aussi éviter la duplication des efforts. Plusieurs participants ont partagé l'avis *qu'un échange d'informations continu sur les activités respectives est essentiel* pour tenir le FMMD au courant des activités régionales et *vice-versa*. A cette fin, les activités des PCR et des fora inter-régionaux doivent continuer à figurer sur les ordres du jour du FMMD, en consacrant sur ces activités, par exemple tous les ans jusqu'en 2012, une session du FMMD au courant de laquelle les gouvernements pourraient partager leurs expériences régionales, mais en mettant l'accent sur ceux des processus et fora dont l'ordre du jour comprend des considérations de développement.

Beaucoup de participants ont salué *l'utilisation du site du FMMD dans le but de faciliter un tel échange d'informations* sur les PCR et les fora inter-régionaux portant

sur la migration et le développement pendant les intervalles entre les réunions annuelles du FMMD. Par ailleurs, il faudrait aussi créer un lien entre le site du FMMD et la section élargie du site de l'OIM sur les PCR pour y afficher des informations plus détaillées sur chacun des PCR majeurs et augmenter les échanges entre eux. Les échanges entre les PCR, les fora inter-régionaux et le FMMD doivent inclure des informations sur leurs ordres du jour variés afin de servir d'inspiration aux ordres du jour et approches des autres.

Pour ce qui est de la *traduction d'un dialogue non contraignant en résultats et actions concrets*, une pratique de longue date pour de nombreux PCR, les participants étaient d'avis que cette expérience pourrait s'avérer utile pour le processus FMMD lui-même. Concernant les pratiques de certains PCR qui consistent à constituer des groupes de travail par des gouvernements intéressés à un thème spécifique et aux propositions d'action relatives, certains ont affirmé que cette approche pourrait aussi être adoptée par le FMMD, par exemple pour les rencontres inter-sessionnelles ou virtuelles.

Les PCR et les fora inter-régionaux doivent également renforcer la coopération avec les institutions économiques régionales dont plusieurs ont incorporé les questions de migration et de développement dans leurs ordres du jour officiels. Cela vaut notamment pour les processus d'intégration régionale et les dispositions possibles pour un mouvement de gens plus libre ou facilité dans certaines régions.

Enfin, les participants ont évoqué la cohérence politique et institutionnelle par le biais, *entre autres*, de l'implication de plusieurs ministères, et quand des gouvernements participant dans certains PCR et fora inter-régionaux adoptent aussi dans ces fora une approche cohérente fondée sur les discussions approfondies de ce sujet au sein du FMMD.

Recommandations et actions de suivi

- Le FMMD doit continuer à tenir dans ses trois prochaines réunions jusqu'en 2012 une session de Table ronde pour permettre aux gouvernements et autres acteurs intéressés d'échanger des vues et des informations sur les PCR, les Fora inter-régionaux, les organisations régionales et les processus d'intégration économique avec l'accent sur les implications de la migration pour le développement, ainsi que leur contribution à la promotion d'une gouvernance de la migration plus efficace, équilibrée et coopérative.
- Entre les réunions du FMMD, les PCR et les Fora inter-régionaux devraient, sur base volontaire, échanger des informations en fournissant des informations sur leurs activités liées à la migration et au développement sur le site du FMMD. Il faut créer un lien entre le site du FMMD et la section élargie du site de l'OIM sur les PCR afin de faciliter un plus large échange entre et parmi les PCR sur un échantillon plus étendu de questions liées à la migration.
- Promouvoir davantage le rôle mutuellement renforçant du FMMD, des PCR et des fora inter-régionaux afin qu'ils apprennent l'un de l'autre et qu'ils soit assuré que les découvertes et recommandations émanant des débats du FMMD nourrissent les discussions des PCR et fora inter-régionaux qui portent sur le lien entre la migration et le développement et vice-versa.
- L'expérience positive des PCR et des fora inter-régionaux en matière de traduction du dialogue informel en action, à travers, entre autres, des groupes de travail de gouvernements intéressés spécifiquement au suivi et à la mise en œuvre des résultats, pourrait utilement inspirer la suite inter-sessionnelle aux résultats et recommandations émanant des débats du FMMD.

E. Egalité des sexes

L'égalité des sexes a été traitée comme question horizontale par toutes les Tables rondes. Les messages politiques les plus importants qui ont émané des débats ont été présentés par le Rapporteur sur l'égalité des sexes lors de la Session plénière de clôture de la Réunion d'Athènes. Toutes les trois Tables rondes ont soulevé, à plusieurs reprises, le besoin d'inclure la perspective de l'égalité des sexes dans la planification des stratégies et des politiques sur le lien entre la migration et le développement.

Table ronde 1: Pour rendre ce lien critique efficace pour les politiques de développement tout en attachant à la perspective de l'égalité des sexes l'importance due, il est essentiel, lors de l'intégration de la migration dans la planification du développement, de prendre en considération les différents besoins et expériences des hommes et des femmes. Cela nécessite, *inter alia*, l'allocation de ressources à des domaines de politique spécifiques liés au genre, comme l'éducation continue, la santé et la provision d'informations et de services spécifiques. Les soucis liés au genre doivent être pris en considération lors de l'élaboration et mise en œuvre de projets qui engagent la diaspora. Les profils migratoires peuvent aussi s'avérer un outil utile pour incorporer la perspective de l'égalité des sexes dans la planification de la migration et du développement. Cependant, il y a un besoin pressant pour des données ventilées par sexe afin d'atteindre ces priorités politiques.

Il a été affirmé à plusieurs reprises que la planification du développement doit être axée sur la durabilité. Néanmoins, la planification d'un développement durable, p. ex. par la gestion des ressources naturelles et des effets des changements climatiques, implique nécessairement la sensibilité de l'égalité des sexes.

Table ronde 2: La perspective de l'égalité des sexes doit être prise en considération lors de la planification et mise en œuvre de politiques d'inclusion, de protection et d'acceptation des migrants par les communautés d'accueil. Les programmes et les pratiques administratives visant à soutenir les femmes migrantes comprennent, *entre autres*, des centres spéciaux de cours de langue, d'orientation spécialisée et de parrainage sur l'emploi et l'entrepreneuriat et de l'aide juridique. La sensibilisation des femmes migrantes au sujet de leurs droits à travers des actions officielles comme les guides et l'accès facile à l'information peuvent aussi renforcer leur intégration dans les sociétés d'accueil. Cependant, ces pratiques doivent être accompagnées d'efforts institutionnels pour prévenir l'exploitation des femmes migrantes et combattre la discrimination et l'abus multiple.

De même, les politiques de réintégration doivent tenir compte de la perspective de l'égalité des sexes, et surtout lorsqu'elles adaptent la réintégration à de nouvelles formes de mouvements temporaires et circulaires. L'accès à la requalification et à la consultation peut s'avérer décisif pour la préparation du retour et de la réintégration des femmes. Le Programme de Formation de la Main d'œuvre professionnelle de l'OSCE pour 2010 comprend une formation sur l'égalité des sexes.

Table ronde 3: Il faut intensifier la coopération institutionnelle avec les ONG et, plus particulièrement, les ONG de femmes qui sont concentrées sur des questions de migration et de développement tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine. Il est nécessaire d'assurer la coordination et la collaboration pour planifier et mettre en œuvre des politiques qui préviennent la traite des êtres humains et la migration forcée et, donc, atténuent non seulement la souffrance humaine, mais aussi la honte.

Le renforcement des partenariats peut jouer un rôle important pour le développement de programmes cohérents de recherche et la collection de données transfrontalières. La collection et l'analyse des données doivent mettre en évidence des cas d'inégalité des sexes. Il y a un besoin urgent d'effectuer des recherches et de collecter des données sur ceux qui restent au pays d'origine, notamment les femmes et les enfants, en prenant aussi en considération les coûts sociaux de la migration.

Enfin, il faut attacher de l'importance à la collection et au traitement des données relatives au genre sur l'entrée au marché d'emploi, ainsi que sur l'impact du niveau d'éducation et du milieu culturel sur cette entrée.

F. Session spéciale sur l'avenir du Forum

Les Chefs de Délégation se sont réunis en session spéciale pour discuter de questions liées à l'avenir du Forum. Le débat a été présidé par le Représentant spécial du Secrétaire – Général des Nations-Unies pour la Migration internationale et le Développement, M. Peter Sutherland.

Dans son introduction, M. Sutherland a rappelé aux participants les développements qui ont contribué à la création du FMMD actuel, en admettant qu'il a fallu longtemps pour que le Forum devienne une plateforme unique pour que les gouvernements puissent échanger des vues, idées et expériences sur les questions de la migration et du développement. Il a relevé la spécificité du FMMD, due surtout au fait qu'il est dirigé par les états, est informel et a un lien avec les N.-U., ce qui joue un rôle important pour lui conférer légitimité et un caractère universel.

En parlant d'une perspective à moyen terme, il a évoqué un plan d'action, qui, au cours des trois prochaines réunions du Forum, doivent rendre possible une évaluation complète qui servira à évaluer ses perspectives d'avenir. Ce processus se complètera pendant la Présidence espagnole, en vue du Dialogue de Niveau élevé sur la Migration et le Développement de l'Assemblée Générale prévu pour 2013. Entretemps, il est nécessaire d'évaluer et de revoir certains aspects pratiques du Forum à l'occasion de la réunion d'Athènes.

Les participants ont été invités à partager leurs vues sur les différents aspects concernant l'avenir du Forum. La discussion s'est centrée sur le document soumis par la Présidence (sur la base d'un récent débat au sein du Groupe de Pilotage du FMMD). La profondeur des échanges et le nombre des intervenants (39) ont démontré le degré de connaissances et de l'intérêt des participants pour le FMMD. Ils se sont prononcés généralement satisfaits de la façon dont laquelle le Forum se déroule, surtout en accord avec les Modalités opérationnelles. Ils ont réaffirmé que le processus doit rester informel et dirigé par les états. Ils ont mis l'accent sur son caractère multi-dimensionnel et l'importance de la dimension du développement qui doit être renforcée par la participation de fonctionnaires gouvernementaux avec une expertise particulière en matière de développement. A cette fin, il était nécessaire d'avoir recours à la large base d'expertise du monde entier.

Un nombre de participants ont exprimé intérêt pour la proposition consistant à développer un ordre du jour multi-annuel pour le FMMD, notamment afin d'assurer une certaine continuité tout en tenant compte des priorités thématiques des présidences respectives. Ils ont également relevé le besoin d'assurer flexibilité et une approche prévisionnelle et innovatrice en soulignant qu'une large consultation de tous les participants peut contribuer à la création d'un sens de propriété.

L'utilité de l'Unité d'Appui du FMMD a été largement reconnue, notamment en tant que lien entre les Présidences tournantes puisqu'elle assure la continuité du flux de l'information sur le site du FMMD, mais aussi en tant que secours administratif et logistique pour le Président en exercice. Certains gouvernements se sont engagés de fournir du soutien financier pour assurer que son opération continue pendant 2010.

Les participants ont mis en évidence le rôle stratégique du Groupe de Pilotage, quoiqu'ils aient en même temps noté les difficultés liées à sa taille (actuellement 34 pays). La possibilité de constituer un groupe plus restreint, composé de gouvernements engagés, sur la base d'un système qui reste à déterminer pourrait être envisagé. Les Amis du Forum, un groupe ouvert à tous les pays-membres et les observateurs des N.-U. ne doit pas seulement être informé sur toutes les questions

relatives au FMMD, mais doit aussi être consulté pour apporter sa contribution. Certains gouvernements ont proposé de détacher les réunions du Groupe de Pilotage de celles des Amis du Forum afin d'éviter des répétitions superflues et une confusion au sujet de leurs rôles respectifs.

Un consensus général a émané quant au fait que les résultats principaux du FMMD sont les recommandations politiques. D'autre part, l'échange de bonnes pratiques, les partenariats et la mise en réseau ont également été jugés précieux. Les participants ont suggéré d'améliorer la diffusion de ces résultats et d'observer leur suivi, notamment à travers le site du FMMD et autres outils.

Plusieurs participants ont reconnu la valeur de l'apport de la Société civile au FMMD. Ils ont souligné l'importance d'un dialogue amélioré entre les gouvernements et les organisations de la Société civile, plus particulièrement au niveau national et durant le processus préparatif du Forum. On a jugé utile l'interface qui a eu lieu la veille de la réunion gouvernementale, surtout en raison de ses caractéristiques interactives améliorées. En même temps, certains gouvernements ont souligné l'importance de sauvegarder le caractère gouvernemental du Forum.

Certains participants ont mentionné que le Forum doit attacher plus d'importance aux organisations régionales, notamment en leur octroyant le statut d'observateur, et au besoin faciliter la participation des pays à faible revenu ou des pays les moins développés dans le processus préparatif du FMMD.

Un consensus général s'est formé autour de l'idée que les réunions du FMMD devraient se dérouler d'une manière soucieuse des coûts en accord avec son caractère informel. Les gouvernements qui sont chargés de l'organisation doivent soumettre leur budget prévisionnel assez tôt afin que des contributions soient annoncées à temps.

Le rôle et les responsabilités des Points de Contact, en tant qu'agents primaires pour accroître la cohérence nationale et internationale, doivent être renforcés.

Le représentant de la Présidence future (Mexique), a noté les remarques faites au cours de la réunion et a dit qu'elles seront prises en considération au cours des préparations du 4^e FMMD. Il a annoncé que l'ordre du jour de la réunion au Mexique sera soumis aux gouvernements pour consultation dans un avenir proche. Son gouvernement a l'intention d'améliorer la participation de la Société civile sans pour autant modifier le caractère «dirigé par les états» du FMMD. Il envisage également d'utiliser toutes les structures du FMMD, notamment en rendant le Groupe de Pilotage plus efficace et en reposant sur l'assistance de l'Unité d'Appui. Le Mexique est prêt à examiner comment évaluer de la meilleure manière possible l'impact du FMMD sur les réflexions menant à l'élaboration des politiques afin de faciliter les discussions futures sur l'avenir du Forum. Il a aussi annoncé que son gouvernement adoptera une approche modérée envers l'organisation du Forum à Puerto Vallarta en 2010.

Dans ses remarques de clôture, M. Sutherland a loué les participants pour leurs contributions au débat, qui semblaient refléter l'intérêt porté par les gouvernements au processus du FMMD. Il a exprimé l'espoir que, d'une part, le Groupe pour la Migration mondiale s'implique plus activement, en tant que groupe, dans le processus du FMMD et, de l'autre, que le secteur privé soit plus impliqué dans le dialogue global. A la suite de la prolongation de son mandat de Représentant spécial par le Secrétaire-Général des N.-U., il s'est engagé à continuer de participer au processus du FMMD en rappelant aux participants que les ressources et le soutien

financiers dont le FMMD dispose sont extrêmement limités et nécessite la participation de tous pour lui permettre de fonctionner.

G. Session plénière de clôture (5 Novembre / 17.00-18.30 hrs)

Au cours de la session de clôture, des rapports sur les trois Tables rondes et la question de l'égalité des sexes ont été présentés par **Mme Elisabeth Adjei**, Directeur Général du Service d'Immigration du Ghana, pour la Table ronde 1; **Mme Cecilia Romero Castillo**, Commissaire à l'Institut de Migration Nationale du Mexique, pour la Table ronde 2; **Mme Eva Haagensen**, Conseiller au Ministère de Travail et d'Inclusion sociale de la Norvège, pour la Table ronde 3; et **M. Andreas Takis**, Médiateur adjoint en Grèce, chargé de la question de l'égalité des sexes. L'essentiel de leurs déclarations se reflète dans les rapports respectifs des Tables rondes; la liste des actions de suivi concrètes qui seront probablement mises en œuvre est disponible dans l'Annexe 1.

M. François Fouinat a récapitulé les discussions sur l'avenir du Forum au nom de M. Peter Sutherland, Représentant spécial du Secrétaire – Général des N.-U. pour la Migration internationale et le Développement.

Le président futur, **S.E. l'Ambassadeur Juan Manuel Gomez Robledo, Sous-Secrétaire des Affaires Multilatérales et des Droits de l'Homme du Ministère des Affaires Etrangères du Mexique**, a indiqué le chemin à suivre d'Athènes au Mexique: le Mexique a déjà commencé ses préparations internes et aura recours à l'expérience des pays qui ont organisé les FMMD précédents, tout en impliquant de nouveaux acteurs et en entreprenant de nouvelles initiatives. Le Mexique est engagé à travailler de manière inclusive et transparente en construisant des ponts et en promouvant la coopération internationale tout en accordant un rôle central au respect des droits de l'homme qui constitue une responsabilité partagée. Le Mexique reconnaît que l'impact des discussions du Forum dépend de la façon dont celles-ci seront traduites en actions.

Dans ses remarques de clôture, **la Présidente sortante, Mme Theodora Tzakri, Vice-Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Gouvernance électronique**, a remarqué que, depuis son institution, le Forum a gagné du terrain en tant que point de référence international en reliant les nombreux fils entre la migration et le développement. Le Forum a prouvé sa valeur et sa résistance. La Belgique lui a donné forme et a identifié les bases de son ordre du jour, les Philippines ont renforcé sa structure organisationnelle et ont mis l'accent sur la question des droits de l'homme, alors que la contribution et l'héritage de la Grèce au processus résident en l'intégration solide des politiques migratoires dans les stratégies de développement, en particulier à la lumière de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ce thème constitue le pont entre les fora précédents et futurs. Finalement, la Présidente a enjoint à tous les participants de commencer à travailler à partir de demain sur toutes les propositions et recommandations faites durant les deux jours de débats, chacun en fonction de ses priorités, mais en transformant les résultats du Forum en politiques concrètes.

5. POSTSCRIPTUM

La réunion du Troisième Forum mondial sur la Migration et le Développement d'Athènes s'est tenue à un moment où le nombre des migrants internationaux a atteint des niveaux record: selon les dernières données de l'UNDESA, il existe 214 millions de personnes qui ne vivent pas dans leurs pays d'origine. Et ce, malgré une baisse de la migration internationale enregistrée récemment en raison de la crise économique.

Le FMMD est de plus en plus reconnu comme la plate-forme mondiale la plus grande et la plus intégrale pour un dialogue sur la migration internationale et le développement. La réunion d'Athènes a démontré que, même si le Forum se tient seulement pour la troisième fois, il a réalisé un progrès significatif et commence à influencer de manière décisive les politiques et les pratiques.

On a constaté que des pays qui, jusqu'à ce jour, s'étaient marginalisés ont participé activement au FMMD sous la Présidence grecque. Cela a élargi l'étendue mondiale du Forum et a renforcé son rôle d'espace de dialogue politique. La participation active des décideurs politiques et des experts gouvernementaux ou pas, provenant de pays en voie de développement et de pays développés, augmente.

La réunion d'Athènes a de nouveau attiré l'attention sur deux domaines de politiques, qui, si liés intelligemment, peuvent nous aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au sein du FMMD: à savoir, une migration plus sûre et plus régulière et un impact majeur de la migration sur le développement. Un défi majeur pour le Forum est de demeurer prévoyant et pertinent du point de vue des politiques et d'assurer que ses recommandations soient traduites en politiques et actions sur le terrain. Un Forum informel comme celui-ci ne produit pas d'obligations contraignantes, mais de bonnes idées et politiques peuvent inspirer des actions appropriées bénéfiques pour tous.

Pour ce faire, le FMMD doit assurer sa propre cohérence interne pour servir d'exemple à ses membres constituants. Les rôles respectifs de ses organes d'appui (Amis du Forum, Groupe de Pilotage, Troïka, Points de Contact etc.) peuvent être renforcés davantage pour rendre le processus plus efficace et résistant. Bien qu'il doive sauvegarder son caractère informel, le processus doit élargir sa base de donateurs au-delà du petit nombre de ses supporters loyaux qui l'ont mené à bien jusqu'à présent. Enfin, il y a un besoin pressant d'observer le suivi des recommandations politiques faites annuellement, car c'est grâce à celles-ci que le FMMD avancera en tant que processus et non pas comme une suite de réunions non liées entre elles.

Nous sommes persuadés que ces défis seront relevés un par un sous la direction inspirée des présidences successives futures en coopération avec les membres du FMMD et le Représentant spécial du Secrétaire – Général des N.-U. pour la Migration internationale et le Développement.

